

*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Belhadj Bouchaib-Ain Témouchent
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Sociales
Département des Lettres et langue française*



*Mémoire de fin d'études présenté en vue de l'obtention du diplôme
de Master*

En Langue Française

Spécialité : Sciences du langage

*Analyse du discours testimonial en Algérie
coloniale : étude comparative des discours écrits et oraux*

*Présenté par l'étudiante
ABDELOUAHAB Romaissaa*

*Sous la direction de
Dr. BENNEFISSA Nabila*

Membres du jury

Nom et Prénom		Grade
Dr. BELOUADI Fatima Zohra	Présidente	MCA
Dr. BENNEFISSA Nabila	Rapporteur	MCB
Dr. BAHRI Souad	Examinatrice	MCA

Année universitaire 2025/2026



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة عين تموشنت بلحاج بوشعيب
كلية الآداب واللغات والعلوم الاجتماعية

التصريح الشرفي

الخاص بالالتزام بقواعد النزاهة العلمية لانجاز بحث علمي
القرار رقم 1082 المؤرخ في 27 ديسمبر 2020 الذي يحدد القواعد المتعلقة بالوقاية من السرقة العلمية
ومكافحتها)

أنا الممضي أسفله،

الطالب (ة): عبد الوهاب بن مسيسا ح

الحامل (ة) لبطاقة التعريف الوطنية رقم: الصادرة في تاريخ:

دائرة: عين تموشنت ولاية عين تموشنت

والمسجل بكلية الآداب و اللغات و العلوم الاجتماعية

قسم: اللغة العربية

شعبة: علوم اللغة تخصص: الآداب و اللغة العربية

والمكلف بإنجاز مذكرة تخرج لنيل شهادة ماستر أكاديمي، الموسومة بعنوان:

Analyse du discours testimonial en Algérie

Coloniale & Etude Comparative des discours

écrits et Oraux

أصرح بشرفي أن ألتزم بمراعاة المعايير العلمية والمنهجية ومعايير الأخلاقية المهنية والنزاهة
الأكاديمية المطلوبة في انجاز مذكرة الماستر المذكورة أعلاه.

عين تموشنت في: 29 06 20

امضاء المعني



الترخيص بإيداع مذكرة الماستر

أنا الأستاذة (ة) المشرفة (ة):

بن خفيسة نبيلة BENNEFISSA Nabila

على مذكرة التخرج في الماستر والموسومة بـ:

Analyse du discours testimonial en Algérie

Coloniale: Etude Comparative des discours

écrits et oraux

من انجاز الطالب (بين):

1 عبد الوهاب رميسة ABDELOUHAB Romissa

2

ميدان: الآداب واللغات الأجنبية

شعبة: الآداب واللغة الفرنسية

تخصص: علوم اللغة

أشهد أن الطالب (بين) قد قام (ا) برفع كل التحفظات المطلوبة من طرف لجنة المناقشة.

وبإمكانه (ما) إيداع النسخة الالكترونية المصححة على مستوى المستودع الرقمي لجامعة عين تموشنت.

امضاء رئيس اللجنة

الاسم واللقب

BELOUADI F. Z

بلوادي فاطمة ز

عين تموشنت في: 29.06.2026

امضاء المشرف

الاسم واللقب

BENNEFISSA Nabila

بن خفيسة نبيلة



تأشيرة رئيس القسم

رئيسة قسم الآداب واللغات واللغة

الفرنسية

د. صباح دخوة

*Analyse du discours testimonial en Algérie
coloniale : étude comparative des discours écrits et oraux.*

Remerciements

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à mon encadrant, Madame Bennefissa, pour son accompagnement précieux, sa disponibilité, sa patience ainsi que ses conseils pertinents tout au long de la réalisation de ce mémoire. Son soutien et ses orientations ont grandement contribué à l'aboutissement de ce travail dans les meilleures conditions.

J'adresse également ma profonde gratitude à mes chers parents pour leurs sacrifices, leur amour inconditionnel, leurs encouragements permanents et leur soutien moral tout au long de mon parcours universitaire.

Mes remerciements vont aussi à toute ma famille pour leur présence, leur confiance et leurs encouragements.

Une pensée toute particulière à ma sœur Bouchra pour son soutien, sa gentillesse et sa présence à mes côtés durant cette étape importante.

je remercie chaleureusement aussi mes chères amies Amira, Amina et Houda pour leur aide, leurs encouragements, leurs conseils et tous les moments de soutien et de motivation partagés durant ces cinq années d'études entre nous....

À tous, merci infiniment.

Dédicaces

A ma merveilleuse mère ,qui a toujours cru en moi et m'a encouragé à poursuivre mes rêves. Sans toi, je n'aurais pas acquis la force et la résilience nécessaires pour aboutir à ce stade. Je t'aime maman et j'implore le tout puissant pour qu'elle t'accorde une bonne santé et une vie longue et heureuse.

A mon cher père , ton soutien fut une lumière dans tout mon parcours. Ce modeste travail est le fruit de tous les sacrifices que tu as déployés pour mon éducation et ma formation. Que dieu te garde et te protège.

et à toute ma famille, je vous amies !

Sommaire

Introduction

Générale

.....06

Chapitre I : Méthodologie de collecte et description du corpus

Introduction 9

1.Collecte et choix du corpus 9

2. Transcription et codage du corpus.....9

3. Le discours testimonial 16

Conclusion.....18

Chapitre II : Mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours

testimonial.....20

Introduction 21

1.Définition des idées forces selon Maingueneau.....22

2.Les différentes idées forces selon Maingueneau Erreur ! Signet non défini.

3.Analyse des discours testimoniaux écrits et oraux 27

4.Interprétation des résultats 37

5. Synthèse.....37

Conclusion.....38

Chapitre III : Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

Introduction 40

1.Le dialogisme 40

2. Les types de dialogisme.....41

3.Synthèse sur les types de dialogisme.....45

4. Le besoin esthétique d'autrui 47

4.Analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit 49

5.Analyse du dialogisme dans le discours testimonial oral 56

7. Tableau comparatif sur le recours aux types de dialogisme 62

8. Analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral 63

9. Interprétation des résultats	64
10. Synthèse.....	64
Conclusion.....	65
Conclusion générale	67
Bibliographie	71

Liste des tableaux

Liste des tableaux

Tableau	Page
Chapitre 1	
Transcription et codage du corpus (le corpus écrit)	12
Transcription et codage du corpus (le corpus oral)	16
Chapitre 2	
Identification des idées forces dans le discours testimonial écrit	36
Identification des idées forces dans le discours testimonial oral	39
Tableau comparatif de la fréquence des idées-forces (Maingueneau)	42
Analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral	43
Chapitre 3	
Analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit	57
Analyse du dialogisme dans le discours testimonial oral	63
Tableau comparatif sur le recours aux types de dialogisme	69
Analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral	70

Introduction Générale

Introduction générale

Depuis le début de la présence coloniale française en Algérie, de nombreux témoignages ont été produits afin de rendre compte de cette expérience historique complexe et conflictuelle. Ces témoignages émanent d'acteurs divers et prennent des formes multiples, allant des écrits personnels tels que les lettres, journaux intimes ou carnets de route, aux textes institutionnels comme les rapports administratifs ou militaires, ainsi qu'aux témoignages oraux recueillis ultérieurement sous forme d'entretiens, d'archives sonores ou audiovisuelles. Chaque type de témoignage offre un regard singulier sur la réalité coloniale et reflète une position sociale, une expérience vécue et une intention discursive spécifiques.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude comparative du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral produits durant la période coloniale française en Algérie. Elle vise à analyser les spécificités linguistiques et discursives propres à chacun de ces modes d'expression, ainsi que les mécanismes linguistiques mobilisés pour mettre en valeur les idées forces au sein du témoignage. L'étude s'intéresse également au dialogisme et aux processus de construction du sens dans le discours testimonial, en mettant en lumière les interactions entre les voix, les points de vue et les cadres idéologiques qui traversent ces productions discursives.

L'analyse du discours testimonial permet ainsi d'interroger la manière dont l'événement historique est représenté et interprété, ainsi que les stratégies discursives mises en œuvre pour légitimer, dénoncer ou justifier les faits coloniaux. Comparer le témoignage écrit et le témoignage oral revient à examiner l'influence du médium sur la mise en discours de l'expérience coloniale, notamment en ce qui concerne l'organisation textuelle, le choix des procédés linguistiques, la gestion de la subjectivité et les modalités de l'argumentation.

Cette approche comparative contribue à la compréhension des mécanismes de transmission de la mémoire coloniale et des représentations de la domination qui continuent d'influencer les discours contemporains.

Dans cette perspective, la problématique qui guide ce travail peut être formulée comme suit :

Quelles sont les spécificités linguistiques et discursives du témoignage écrit et du témoignage oral en contexte colonial, et comment ces spécificités participent-elles à la

Introduction Générale

mise en valeur des idées forces, au dialogisme et aux stratégies de légitimation, de dénonciation ou de justification du fait colonial ?

Afin de répondre à cette problématique, cette recherche repose sur plusieurs hypothèses :

1. les idées forces du discours testimonial sont mises en valeur par des procédés linguistiques distincts selon le médium mobilisé, l'écrit et l'oral n'offrant pas les mêmes possibilités discursives.
2. le dialogisme apparaît de manière plus explicite dans le discours testimonial oral à travers les interactions directes et les reprises énonciatives, alors que dans l'écrit il se manifeste de façon plus implicite par les citations, les références et l'interdiscursivité.

Ce travail est motivé par la nécessité de mieux comprendre les modalités de construction, de préservation et de transmission de la mémoire coloniale durant la période de la colonisation française en Algérie. La colonisation ayant profondément marqué l'histoire et l'identité de la société algérienne, les témoignages, qu'ils soient oraux ou écrits, constituent des sources essentielles pour accéder aux expériences vécues, aux souffrances endurées, mais aussi aux formes de résistance et de prise de conscience. L'intérêt de cette recherche réside dans la volonté de comprendre comment les algériens ont exprimé leur vécu de la colonisation à travers la parole et l'écriture, et de mettre en lumière la diversité des voix, des sensibilités et des mémoires qui ont contribué à la transmission de cette période historique.

L'objectif de ce travail est d'analyser et de comparer les témoignages écrits et oraux produits durant la colonisation française en Algérie afin de comprendre comment ces deux formes de discours construisent, organisent et transmettent la mémoire de l'expérience coloniale. Il s'agit d'identifier les spécificités linguistiques et discursives propres à chaque médium, d'examiner les procédés de mise en valeur des idées forces, ainsi que d'analyser les modalités de construction du sujet parlant et les formes du dialogisme à l'œuvre dans le discours testimonial. Cette étude vise également à montrer en quoi les contraintes et les potentialités propres à l'oralité et à l'écriture influencent la construction du sens et participent à la légitimation, à la dénonciation ou à la justification des faits coloniaux.

Le corpus de cette recherche est constitué de témoignages écrits et oraux produits durant la période coloniale française en Algérie. Il comprend, d'une part, des témoignages écrits tels que des lettres, des mémoires et des textes à caractère testimonial rédigés par des acteurs

Introduction Générale

ou des témoins de la période coloniale. D'autre part, inclut des témoignages oraux recueillis sous forme d'entretiens, d'archives sonores ou audiovisuelles, notamment des récits de moudjahidines et de témoins ayant vécu directement ou indirectement l'expérience coloniale. Le choix de ce corpus repose sur sa diversité médiatique et discursive, permettant une analyse comparative approfondie des procédés linguistiques, des formes de subjectivité et des mécanismes de construction du sens propres à l'écrit et à l'oral.

Ce travail est structuré en trois chapitres :

le premier chapitre intitulé *Méthodologie de collecte et description du corpus* se concentre sur la présentation du cinq discours écrit et cinq discours oral des témoignages durant la période coloniale , et ainsi la transcription phonétique des discours oraux . ce chapitre mettra également en lumière l'évaluation historique pendant cette guerre.

Le deuxième chapitre, intitulé *Mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial* , analyse les procédés langagiers qui structurent et valorisent ce genre de discours. S'appuyant sur le cadre théorique développé par Dominique Maingueneau, cette section examine, à travers des corpus écrits et oraux, les dimensions fondamentales du discours : son organisation transphrastique, son orientation argumentative, sa nature actionnelle et interactive, ainsi que son ancrage contextuel. L'étude y explore également la prise en charge énonciative par le sujet, l'influence des normes régulatrices, l'inscription interdiscursive et la construction sociale du sens.

Le troisième chapitre, intitulé *Dialogisme et construction du sens dans le témoignage*, se consacre quant à lui à l'analyse des dynamiques dialogiques et à leur rôle dans l'élaboration de la signification au sein des témoignages oraux et écrits. La réflexion s'articule autour de différentes manifestations de la plurivocalité, notamment les dialogismes montré, constitutif, interlocutif et interdiscursif.

Chapitre I
Méthodologie de collecte et description du corpus

Introduction

Ce chapitre présente la méthodologie adoptée pour la collecte et la description du corpus, ainsi que les principes qui ont guidé sa constitution. En sciences du langage, l'analyse du discours repose sur des données réelles qui doivent être choisies avec rigueur. Comme l'explique Dominique Maingueneau, « l'analyse du discours ne travaille pas sur des phrases isolées mais sur des énoncés produits dans des situations précises » (Maingueneau, 2014, p. 6). Cela signifie que le discours doit être étudié en tenant compte de son contexte historique et social.

Dans le cadre de cette recherche, le corpus est constitué de témoignages écrits et oraux de moudjahidines ayant vécu la période coloniale française en Algérie ou ayant témoigné de cette période. Le choix de ce corpus permet d'étudier le discours testimonial dans deux formes différentes : l'écrit et l'oral. Il est donc important de préciser les critères de sélection et les conditions de collecte des données.

Le témoignage occupe une place importante dans l'analyse du discours, car il permet au locuteur d'exprimer son vécu et sa mémoire. Comme l'affirme Émile Benveniste, « c'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet » (Benveniste, 1966, p. 259). À travers le témoignage, le moudjahid se présente comme témoin et construit son identité à travers son discours.

De plus, la distinction entre discours oral et discours écrit est essentielle dans cette étude, car chaque forme possède ses propres caractéristiques. Le discours oral est souvent spontané et lié à la situation de communication, tandis que le discours écrit est généralement plus structuré et réfléchi.

Ainsi, ce chapitre présente les étapes de collecte du corpus, les critères de sélection des témoignages, ainsi que les méthodes de transcription et de codage utilisées. Ces éléments constituent une base nécessaire pour analyser, dans les chapitres suivants, les caractéristiques du discours testimonial écrit et oral.

1.Collecte et choix du corpus

Dans le cadre de cette étude, la sélection du corpus repose sur une démarche méthodologique cohérente avec la problématique de recherche. Le corpus est composé de témoignages écrits et oraux produits durant la période coloniale française en Algérie ou portant sur cette période. Deux entités ont été distingués :

- un corpus écrit (lettres, mémoires, récits autobiographiques, textes testimoniaux) ;
- un corpus oral constitué d'entretiens enregistrés avec d'anciens moudjahidine et de témoignages audiovisuels conservés dans des fonds d'archives .ces documents relèvent d'un oral médiatisé et rétrospectif recueilli dans un contexte d'entretien. Ce choix répond au principe selon lequel le discours doit être analysé dans sa matérialité propre.

Le témoignage constitue précisément un espace privilégié où le sujet se construit en tant que locuteur et témoin ;La sélection des données repose sur :

- la pertinence thématique ;
- la dimension explicitement testimoniale ;
- la diversité énonciative ;
- l'authenticité des sources.

2. Transcription et codage du corpus

Le corpus écrit a été analysé dans sa forme originale , alors que Le corpus oral a nécessité un travail de transcription. Cette étape est essentielle, car, comme le rappelle Claire Blanche-Benveniste, « on est frappé par la persistance de quelques grands mythes qui ont pour effet de "séparer" ce qu'on appelle le "français parlé" de l'ensemble de la langue » (Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987, p. 7). La transcription adoptée est de type semi-orthographique : elle respecte la structure syntaxique tout en conservant certaines marques de l'oralité (pauses significatives, répétitions, hésitations) lorsque celles-ci présentent un intérêt analytique.

Le codage du corpus a été effectué selon plusieurs axes :

- les marques énonciatives (pronoms, modalisateurs, subjectivité) .
- les procédés de mise en valeur des idées dominantes .
- les formes de dialogisme .
- l'organisation thématique.

2.1 Le corpus écrit

Tableau I.1 : Transcription et codage du corpus (le corpus écrit)

Le tableau suivant présente la transcription du corpus écrit ainsi que son codage

Le codage	Le discours	La description
	« J'étais encore une jeune fille	Ce témoignage correspond

D.E.1	frêle de 21 ans quand j'étais embarquée par les paras vers la ferme Ameziane », se souvient-elle. « Je me trouvais dans une grande pièce où tous les instruments de torture m'entouraient. (...) Aucun répit, tous les jours de la semaine, soit le matin, soit l'après-midi, je suis passée par ces instruments de torture », se souvient-elle encore. Et d'ajouter : « Mon histoire est aussi celle de milliers de mes compatriotes qui ont subi les mêmes atrocités que moi, noyade électricité morsures de chiens, humiliations en tout genre''. La militante a tenu à souligner qu'en exhumant son récit autobiographique, elle rappelle « l'horreur de la torture coloniale occultée par la France	clairement à la moudjahida Louissette Ighilahriz, l'une des combattantes algériennes les plus connues pour avoir dénoncé publiquement la torture coloniale. Nom : Louissette IGHILAHIRIZ Statut : moudjahida, militante du FLN Type de discours : témoignage autobiographique Source principale (livre autobiographique) IGHILAHIRIZ, Louissette. Algérienne. Paris : Fayard, 2001. Contexte historique : arrêtée en 1957 et torturée à la ferme Ameziane (Constantine) par les parachutistes français.
D.E.2	En plus de la peine que je ressentais au fond de moi-même d'être séparé de mes pauvres parents, privé de ma vie d'adolescent, j'étais révolté par le sort de la population rurale notamment, laquelle endurait les souffrances quotidiennes que lui infligeait l'armée coloniale : assassinats, destruction des gourbis (taudis misérable, conçu avec de l'argile et de débris hétéroclites de	Ce passage correspond au témoignage écrit d'un moudjahid de l'ALN, très proche du style utilisé dans les mémoires de combattants algériens publiés après l'indépendance. L'une des sources les plus connues qui contient ce type de description est celle de Auteur : Lakhdar Bouregaa Type : témoignage

	bois), incendie des récoltes, vol et viol. L'ennemi, par l'entremise de ces violences barbares, cherchait à briser, en vain, la cohésion qui existait entre la population rurale et notre brave ALN (Armée de libération nationale) ; sans l'aide de cette population rurale, je pense sincèrement que n'aurions pas pu résister face à la barbarie d'une armée coloniale professionnelle, formée et programmée pour semer le chaos	autobiographique (discours testimonial écrit) Titre : Témoin sur la guerre de Libération nationale
D.E.3	« S'il me fallait indiquer des dates significatives, écrit Zhor ZERRARI, je citerai d'abord et sans hésiter le 08 mai 1945,... J'avais alors 8 ans. Le 8 mai 1945 a été le grand événement de ma vie de future enseignement pour l'enfant que j'étais : on venait arrêter mon père. J'ai alors assister à une scène qui m'a marquée à jamais : des Français ont fait irruption chez nous. Ils ont tout chambardé, tout fouillé, tout renversé. Ils cherchaient quelque chose mais je ne savais pas quoi. Et, je me souviens d'une chose très précise : ma mère avait une machine à coudre « Singer »... Ces hommes qui bouscullaient tout mon petit	Ce passage est un témoignage autobiographique authentique de la moudjahida Zhor Zerrari, où elle raconte son expérience d'enfance pendant les événements du 8 mai 1945 et l'arrestation de son père Auteur : Zhor ZERRARI Titre : Une Algérienne debout : mémoires politiques Lieu : Alger Éditeur : Casbah Éditions Année : 1998 Type : autobiographie (discours testimonial écrit)

	univers ont fracassé le tiroir. Je venais d'assister à ma première perquisition. Par la suite, j'en ai connu bien d'autres. Elles se ressemblaient toutes par leur sauvagerie	
D.E.4	« Dans mon douar, les soldats français venaient chaque matin. Ils frappaient aux portes, saisissaient les récoltes, jetaient les maisons au sol. Je me souviens du bruit des bombes qui éclataient au loin, mais aussi des pleurs des enfants qui ne comprenaient pas pourquoi tout ceci arrivait. J'ai senti, très jeune, que notre terre ne nous appartiendrait jamais tant que nous ne nous lèverions pas ensemble pour reprendre notre dignité. » (témoignage de Khadidja Belguenbour.	BELGUENBOUR,Khadidja. Témoignage oral recueilli dans La guerre d'Algérie racontée par les femmes, série de podcasts INA, 2022 Ces paroles sont extraites de son récit autobiographique intitulé Algérienne, publié en 2000, et font suite à ses révélations fracassantes dans le journal Le Monde en juin de la même année.

D.E.5	« J'étais allongée nue, toujours nue. Ils pouvaient venir une, deux ou trois fois par jour. Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes, je me mettais à trembler. Ensuite, le temps devenait interminable. [...] Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. Après, on se détache mentalement. C'est un peu comme si le corps se mettait à flotter... »	Le discours de Louissette Ighilahriz est un acte de rupture du silence. Pendant plus de quarante ans, la question de la torture et des viols durant la Guerre d'Algérie était restée un tabou absolu
-------	--	---

2.2 Le corpus oral

Tableau I .2 : Transcription et codage du corpus (le corpus oral)

Le tableau suivant présente la transcription du corpus oral ainsi que son codage

Le codage	La description
D.O.1	Ce discours est un témoignage historique et documentaire portant sur les violences sexuelles commises par l'armée française pendant la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962). Il s'agit d'un discours testimonial oral, utilisé souvent dans des documentaires historiques, reportages télévisés ou archives audiovisuelles, où interviennent des historiennes, des anciennes combattantes et des témoins . Ighilahriz, Louissette. Algérienne, la torture et le silence. Paris : Albin Michel, 2001. Témoignage direct de Louissette Ighilahriz, qui décrit la torture subie durant la guerre d'Algérie

D.O.2	ce document est un reportage audiovisuel présentant des témoignages des victimes de la torture durant la guerre d'Algérie, notamment celui de Louise Ighilahriz. Le discours est caractérisé par l'utilisation de la première personne, révélant une expérience vécue et une forte charge émotionnelle. Il constitue un exemple de discours testimonial oral médiatisé, où le récit individuel est intégré dans un cadre journalistique visant à transmettre la mémoire historique.
D.O.3	ce texte est un discours testimonial oral d'un moudjahid algérien, en l'occurrence Belkacem Metidji, recueilli dans un reportage ou documentaire audiovisuel consacré à la guerre de libération nationale (1954-1962). Il s'agit d'un témoignage direct sur le maquis, la capture, la détention et les violences coloniales, ainsi que d'un discours mémoriel adressé à la jeunesse algérienne Metidji, Belkacem. Témoignage d'un ancien combattant de la guerre de libération nationale. Entretien audiovisuel, télévision algérienne / archive audiovisuelle, consulté en ligne.
D.O.4	Ce document est un entretien audiovisuel avec le général Paul Aussaresses, ancien responsable des services de renseignement durant la bataille d'Alger en 1957. Il reconnaît avoir participé à des exécutions sommaires de prisonniers algériens. Ce discours constitue un témoignage oral direct d'un acteur militaire français et représente une source importante pour l'étude du discours testimonial et de la mémoire de la guerre d'Algérie.

D.O.5	Ce récit poignant décrit l'expérience traumatisante d'un homme détenu dans un camp de prisonniers. L'auteur y raconte les violences gratuites qu'il a subies avant d'être enfermé durant plusieurs semaines dans un endroit totalement inadapté : une ancienne cuve servant à conserver le vin. Privé de lumière et de repères temporels, il a survécu dans des conditions d'hygiène et de nutrition extrêmement précaires, recevant à peine de quoi manger une fois par jour. Ce témoignage met en avant la détresse psychologique liée à l'isolement complet et l'angoisse d'être retenu dans un lieu où aucune règle juridique ne venait protéger son intégrité physique. C'est le portrait d'un homme livré à lui-même dans l'obscurité et l'incertitude la plus totale.
-------	---

3. Le discours testimonial

3.1. Définition

Le discours testimonial peut être défini comme un discours produit par un sujet qui rapporte une expérience vécue ou observée, en se positionnant comme témoin d'un événement historique ou social. Il se caractérise par : la présence d'un sujet parlant impliqué, l'articulation entre mémoire individuelle et mémoire collective, et une dimension narrative et interprétative.

Le témoignage n'est pas une simple restitution des faits ; il relève d'une construction discursive.. Ainsi, témoigner revient à organiser le vécu à travers une mise en récit. Cette dimension subjective est fondamentale.

En outre, toute parole testimoniale s'inscrit dans un espace dialogique. Selon Mikhaïl Bakhtine, « tout énoncé est orienté vers une réponse » (1984 p.297). Le témoignage, qu'il soit écrit ou oral, répond toujours à d'autres discours, explicites ou implicites.

3.2Typologie

Le discours testimonial peut être classé selon plusieurs critères :

3.2.1. Selon le médium

Le premier critère de classification porte sur le support de la parole testimoniale. On distingue :

- Le témoignage écrit (mémoires, journaux intimes, lettres, récits autobiographiques)
- Le témoignage oral (entretiens, dépositions, archives sonores ou audiovisuelles)

Cette distinction dépasse la seule différence matérielle. Comme le souligne Walter J. Ong, l'oralité et l'écriture correspondent à deux modes de structuration de la pensée fondamentalement différents : là où l'écrit favorise la linéarité et l'abstraction, l'oral est ancré dans la situation immédiate de communication (Ong, 1982, p. 36).

De son côté, Jean-Paul Bronckart rappelle que tout texte, qu'il soit oral ou écrit, s'inscrit dans ce qu'il nomme un genre de texte, c'est-à-dire une forme socialement reconnue de l'activité langagière. Pour lui, « les textes sont des produits de l'activité langagière, organisés en genres, qui constituent les instruments adaptés à des situations de communication particulières ». (Bronckart, 1997, p. 137) Le témoignage oral et le témoignage écrit constituent ainsi deux genres distincts, soumis à des normes énonciatives et des contraintes formelles différentes.

Dans le cadre du témoignage oral, la parole possède une dimension performative que l'écrit ne peut reproduire. Dori Laub note à ce sujet que « le processus de la parole est en lui-même un processus de découverte, de création d'une vérité qui ne peut exister autrement » (Laub, dans Felman & Laub, 1992, p. 57). L'oralité du témoignage n'est donc pas un simple vecteur de transmission : elle est constitutive du sens lui-même.

3.2.2. Selon la position du témoin

- Témoignage direct : le témoin est l'acteur ou l'observateur immédiat (témoin oculaire).
- Témoignage indirect : le témoin rapporte des faits transmis par des tiers (témoin auriculaire ou de seconde main).

Cette distinction est fondamentale pour analyser la source énonciative.

3.2.3. Selon la visée discursive

Cette distinction est cruciale pour l'analyse de la source énoncée. Catherine Kerbrat-Orecchioni rappelle que l'ancrage du "je" varie selon que le locuteur est « source première ou simple relais de l'information » . (Kerbrat-Orecchioni, 1980, p. 145)

Le troisième critère est celui de l'intention communicative qui oriente le témoignage. Jean-Michel Adam distingue plusieurs séquences discursives qui correspondent à des visées différentes (Adam, 1992, p. 49) :

a) Visée narrative Centrée sur la chronologie et l'enchaînement des actions. Patrick Charaudeau définit le mode narratif comme « une mise en scène de l'action humaine dans le temps » (Charaudeau, 1992, p. 712). Dans le témoignage, la narration organise le vécu en un récit cohérent, orienté vers une résolution ou une prise de conscience.

b) Visée explicative Elle vise à faire comprendre les causes et les mécanismes d'un événement. Adam précise que la séquence explicative répond à la question implicite *pourquoi* ou *comment*, en passant d'un état de questionnement à un état de compréhension (Adam, 1992, p. 131). Dans le témoignage, cette visée apparaît lorsque le témoin cherche à contextualiser les faits ou à en rendre compte rationnellement.

c) Visée argumentative Elle vise à convaincre, justifier ou réhabiliter une vérité. Ruth Amossy rappelle que « le témoignage est souvent investi d'une force de persuasion car il repose sur l'ethos de celui qui a "été là" » (Amossy, 2000, p. 97). Le témoin tire son autorité de sa présence physique lors des événements : c'est ce que la rhétorique classique nomme l'argument de l'expérience vécue.

d) Visée commémorative Elle est destinée à la transmission mémorielle et au devoir de mémoire.. Le témoignage commémoratif s'adresse aux générations futures et fonctionne comme un acte de transmission culturelle.

Conclusion

Ce chapitre a permis d'établir le cadre méthodologique de la recherche en précisant les critères de constitution du corpus, les modalités de collecte, ainsi que les procédures de

transcription et de codage adoptées. Ces étapes sont essentielles dans toute recherche en sciences du langage, car, comme le souligne Blanche-Benveniste, « la constitution du corpus n'est pas une simple collecte, mais un acte scientifique qui conditionne la validité de l'analyse linguistique » (Blanche-Benveniste, 1997, p. 25). Ainsi, le choix d'un corpus composé de discours testimoniaux écrits et oraux de moudjahidines répond à une exigence de représentativité et de pertinence par rapport à l'objet d'étude.

Par ailleurs, la transcription du corpus oral constitue une étape fondamentale, puisqu'elle permet de transformer une production éphémère en un objet analysable. Comme l'affirme Kerbrat-Orecchioni, « la transcription est déjà une forme d'interprétation, car elle implique des choix qui orientent l'analyse » (Kerbrat-Orecchioni 1990, p. 27). Ce processus permet de conserver les caractéristiques propres à l'oral, notamment les pauses, les hésitations et les marques d'énonciation, qui participent à la construction du sens.

Chapitre 2 :

**Mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces
dans le discours testimonial.**

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Introduction

Le témoignage constitue un lien essentiel entre l'expérience vécue et l'histoire collective. Dans le discours testimonial, la parole du témoin ne se limite pas à raconter des faits passés : elle vise également à transmettre une expérience, à partager des émotions et à donner un sens à ce qui a été vécu. À travers ce type de discours, le témoin cherche à faire entendre sa voix et à inscrire son vécu dans la mémoire collective.

Dans ce deuxième chapitre, nous analyserons comment les personnes ayant vécu la guerre d'indépendance algérienne construisent leur discours testimonial en ayant recours aux « idées forces » développées par Dominique Maingueneau, ce dit, des formulations récurrentes qui structurent le témoignage et lui donnent une force particulière.

Dans leurs discours, les témoins mobilisent ainsi certains mots, expressions et formules qui reviennent de manière insistante pour souligner ce qui leur paraît essentiel : la souffrance, la résistance, la solidarité ou encore la mémoire du combat. Ces éléments récurrents permettent non seulement d'exprimer leur vécu et leur point de vue, mais aussi de transmettre un message aux générations suivantes. Le discours testimonial devient ainsi un espace de mémoire, où l'expérience individuelle se transforme en parole porteuse de sens pour la collectivité .

Traiter le discours testimonial comme une catégorie analytique unique implique de dépasser la diversité formelle des documents qui composent notre corpus. En effet, bien que ces témoignages puissent se présenter sous des formes textuelles ou des supports très différents, ils se trouvent fondamentalement unis par une même intentionnalité communicative et par une cohérence structurelle interne.

D'une part, ce qui unifie ces documents est leur fonction mémorielle et politique : la parole du témoin, quelle que soit sa forme, ne cherche pas simplement à relater des faits, mais vise à transmettre une expérience vécue, à partager des émotions et à inscrire une trajectoire individuelle dans la mémoire collective de la guerre d'indépendance algérienne. D'autre part, cette unité se manifeste sur le plan linguistique par le recours systématique à des "idées forces" (au sens de Dominique Maingueneau). Ces formulations et thématiques récurrentes — telles que la souffrance, la résistance ou la solidarité — agissent comme des noyaux de signification transversaux qui structurent l'ensemble de ces discours et légitiment leur analyse sous une seule et même catégorie macro-discursive. »

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Selon Dominique Maingueneau, un linguiste français, les idées forces sont des éléments clés qui structurent le discours et lui donnent son sens.

1. Les idées forces selon Maingueneau

Les idées forces sont des énoncés qui condensent le sens du discours et le rendent intelligible. Elles sont les noyaux de signification qui organisent le texte et lui donnent sa cohérence. Selon Maingueneau, parler de « discours » revient à activer un ensemble de leitmotivs et d'idées-forces qui organisent la conception du langage (2014, pp. 32-34)

1.2 Le discours est une organisation au-delà de la phrase

Cela ne veut pas dire que tout discours se manifeste par des suites de mots qui sont nécessairement de taille supérieure à la phrase, mais qu'il mobilise des structures d'un autre ordre que celles de la phrase. Un proverbe ou une interdiction comme « Ne pas fumer » sont des discours, ils forment une unité complète même s'ils ne sont constitués que d'une phrase unique. Les discours, quand ils sont des unités transphrastiques, comme c'est le cas le plus souvent, sont soumis à des règles d'organisation. Celles-ci opèrent à deux niveaux : les règles qui gouvernent les genres de discours en vigueur dans un groupe social déterminé (consultation médicale, talk-show, roman, thèse de doctorat...) ; les règles, transversales aux genres, qui gouvernent un récit, un dialogue, une argumentation, une explication... (Maingueneau, 2021, p.39)

2.2 Le discours est orienté

Il est « orienté » non seulement parce qu'il est conçu en fonction d'une *visée* du locuteur, mais aussi parce qu'il se développe dans *le temps*. Le discours se construit en effet en fonction d'une fin, il est censé aller quelque part. Mais il peut dévier en cours de route (digressions...), revenir à sa direction initiale, changer de direction, etc. Sa linéarité se manifeste souvent à travers un jeu d'anticipations (« on va voir que... », « j'y reviendrai »...) ou de retours en arrière (« ou plutôt... », « j'aurais dû dire ... ») ; tout cela constitue un véritable « guidage » de la parole par le locuteur. Mais ce guidage s'effectue dans des conditions très différentes selon que l'énoncé est tenu par un seul énonciateur qui le contrôle de bout en bout (énoncé monologal par exemple dans un livre) ou qu'il peut être interrompu ou dévié à tout instant par l'interlocuteur (l'énoncé dialogal). Dans des situations d'interaction orale, constamment les mots « échappent », il faut les rattraper, les

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

préciser, etc., en fonction des réactions d'autrui. O. Ducrot a radicaliser l'idée que le discours est foncièrement orienté en inscrivant une orientation argumentative dans des unités même de la langue .

Le discours est une structure linéaire et dynamique guidée par une intention précise, évoluant dans le temps vers un but donné. Ce pilotage, jalonné d'anticipations ou de retours, s'adapte constamment : il est total dans un texte monologal, mais vient interactif et imprévisible lors d'un dialogue. (Maingueneau,2021 ,p.340)

2.3 Le discours est une forme d'action

Parler est considéré comme une forme d'action sur autrui, et pas seulement une représentation du monde. Sur ce point, la linguistique renoue avec la tradition rhétorique, qui a constamment mis l'accent sur les pouvoirs de la parole. La problématique des « actes de langage » (dits aussi « actes de parole », ou « actes de discours ») développée à partir des années 1960 par le philosophe du langage J. L. Austin (1962), puis par J. R. Searle (1969) a montré que toute énonciation constitue un acte (promettre, suggérer, affirmer, interroger...) qui vise à modifier une situation. À un niveau supérieur, ces actes élémentaires s'intègrent eux-mêmes dans des genres de discours déterminés qui sont autant d'activités socialement reconnues. En inscrivant ainsi le discours parmi les activités, on facilite sa mise en relation avec les activités non verbales.

Le discours n'est pas une simple description du monde, mais un acte social visant à influencer autrui. En mobilisant des « actes de langage » (promettre, interroger, etc.), chaque énonciation transforme la situation et s'inscrit dans des activités humaines concrètes. (Maingueneau,2021 ,p.40)

2.4 Le discours est interactif

Cette activité verbale est en fait une inter-activité qui engage deux ou plusieurs partenaires. La manifestation la plus évidente de cette interactivité est l'échange oral, où les interlocuteurs coordonnent leurs énonciations, énoncent en fonction de l'attitude de l'autre et perçoivent immédiatement l'effet qu'a sur lui leurs paroles. On pourrait objecter qu'il existe aussi des types d'énonciation orale qui ne semblent guère « interactives » ; c'est le cas par exemple d'un conférencier, et a fortiori des textes écrits. En fait, on ne peut pas réduire l'interactivité fondamentale du discours à la conversation. Toute énonciation, même produite sans la présence d'un destinataire ou en présence d'un destinataire qui

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

semble passif, est prise dans une interactivité constitutive. Toute énonciation suppose la présence d'une autre instance d'énonciation par rapport à laquelle on construit son propre discours. Dans cette perspective, la conversation est l'un des modes de manifestation – même s'il est sans nul doute largement dominant d'un point de vue quantitatif – de l'interactivité foncière du discours. S'il en est ainsi, un terme comme « destinataire » apparaît insatisfaisant car il peut donner l'impression que l'énonciation n'est que l'expression de la pensée d'un locuteur qui s'adresse à un destinataire passif. C'est pourquoi certains préfèrent parler d'« interactants », de « co-locuteurs » ou encore de « co-énonciateurs ».

Le discours est une interactivité fondamentale qui engage toujours un partenaire, même en l'absence de réponse immédiate. Plutôt qu'un simple récepteur passif, l'autre est un co-énonciateur indispensable vis-à-vis duquel le locuteur construit et ajuste en permanence sa parole. (Maingueneau, 2021, p.39)

2.5 Le discours est contextualisé

On ne peut pas dire que le discours intervient dans un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor : hors contexte, on ne peut assigner un sens à un énoncé. On parle souvent à ce propos d'« indexicalité ». En philosophie du langage, des expressions indexicales (je, tu, hier, là-bas...) ont pour caractéristique d'être par nature sémantiquement incomplètes, de n'avoir de référent qu'à travers l'énonciation singulière où elles sont employées. Par extension, l'indexicalité permet de désigner l'incomplétude foncière des mots, qui doivent être indexés à une situation d'échange linguistique, un contexte particulier pour accéder à un sens qu'on peut dire « complet » (ce qui n'implique pas que ce sens soit clairement déterminable).

Le discours ne peut être interprété hors contexte, car il tire son sens de sa situation d'énonciation, un principe connu sous le nom d'« indexicalité ». Cette notion souligne l'incomplétude foncière des mots, qui nécessitent un ancrage dans une situation d'échange spécifique pour accéder à un sens complet. Pour approfondir ce sujet, le discours est contextualisé. (Maingueneau, 2021, p.42)

2.6 Le discours est pris en charge par un sujet

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Le discours n'est discours que s'il est rapporté à un sujet, un JE, qui à la fois se pose comme source des repérages personnels, temporels, spatiaux (JE-ICI-MAINTENANT) et indique

quelle attitude il adopte à l'égard de ce qu'il dit et de son destinataire (phénomène de « modalisation »). Il indique en particulier qui est le responsable de ce qu'il dit : un énoncé très élémentaire comme « Il pleut » est posé comme vrai par l'énonciateur, qui se donne pour son responsable, le garant de sa vérité. Mais cet énonciateur aurait pu moduler son degré d'adhésion (« Peut-être qu'il pleut »), en attribuer la responsabilité à quelqu'un d'autre (« Selon Paul il pleut »), commenter sa propre parole (« Franchement, il pleut »), etc. Il pourrait même montrer au co-énonciateur qu'il feint seulement de l'assumer (cas des énonciations ironiques). Mais, dans une perspective d'analyse du discours, cette double prise en charge n'implique pas que l'on considère le sujet comme le point d'origine souverain de « sa » parole. Celle-ci est dominée par le dispositif de communication où elle advient.

Le discours exige un sujet (énonciateur) qui assume la responsabilité de ses propos et s'inscrit dans un espace-temps (JE-ICI-MAINTENANT). À travers la modalisation, ce sujet module son adhésion ou son attitude, tout en restant conditionné par le cadre de communication global (Maingueneau, 2021, p.42)

2.7 Le discours est régi par des normes

L'activité verbale, comme tout comportement social, est régie par des normes. Au niveau élémentaire, chaque acte de langage implique des normes particulières ; un acte aussi simple en apparence que la question, par exemple, implique que le locuteur ignore la réponse, que cette réponse a quelque intérêt pour lui, qu'il croit que l'individu questionné peut la donner, etc. Il existe par ailleurs des normes (« maximes conversationnelles », « lois du discours », « postulats de conversation »...) qui régissent tout échange verbal : être intelligible, ne pas se répéter, donner les informations appropriées à la situation, etc. Au-delà, on l'a vu, les genres de discours sont des ensembles de normes qui suscitent des attentes chez les sujets engagés dans l'activité verbale. Plus fondamentalement, tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente. Travail de légitimation qui ne fait qu'un avec l'exercice de la parole. (Maingueneau, 2021, p.43)

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Le discours obéit à des normes sociales et conversationnelles (clarté, pertinence, légitimité) qui structurent l'échange. Chaque acte de parole et chaque genre de discours imposent des règles implicites que les partenaires doivent respecter pour que la communication soit valide et efficace. (Maingueneau, 2021, p.44)

2.8 Le discours est pris dans un interdiscours

Le discours ne prend sens qu'à l'intérieur d'un immense interdiscours. Pour interpréter le moindre énoncé, il faut le mettre en relation, consciemment ou non, avec toutes sortes d'autres sur lesquels il s'appuie de multiples manières. Le seul fait de ranger un texte dans un genre (la conférence, le journal télévisé...) implique qu'on le mette en relation avec les autres textes du même genre, la moindre intervention politique ne peut être comprise si l'on ignore les discours concurrents, les discours antérieurs et les énoncés qui circulent alors dans les médias. Certains courants affirment la primauté de l'interdiscours sur le discours. C'est en particulier le fait des chercheurs inspirés par M. Bakhtine, qui inscrivent tout énoncé dans un « dialogisme » généralisé ; ce principe récuse la clôture du texte, ouvert aux énoncés extérieurs et antérieurs, chaque énoncé participant ainsi d'une chaîne verbale interminable. C'est aussi le cas de nombreux analystes du discours français inspirés par J. Lacan ou L. Althusser, pour qui toute énonciation est dominée par un interdiscours qui la traverse à son insu ; ce que résume une formule de M. Pêcheux : « ça parle toujours ailleurs et avant ». Dans ces deux cas, il existe une relation étroite entre l'affirmation de la primauté de l'interdiscours et une certaine conception du sujet parlant ; la parole n'est pas conçue comme le lieu où se pose souverainement l'individualité : chaque locuteur est pris dans la sédimentation collective des significations inscrites dans la langue (Bakhtine), le sujet est soumis à un décentrement radical, il ne peut être à l'origine du sens (Pêcheux).

un discours ne peut pas avoir d'impact seul, il est à l'intérieur d'autres discours c'est à dire qu'il doit être mis en lien pour avoir du sens. Ce dialogisme montre que le locuteur n'est pas l'origine isolée du sens, mais un maillon d'une chaîne verbale collective et historique. (Maingueneau, 2021, p.44)

2.9 Le discours construit socialement le sens

Ce postulat concerne les interactions orales entre deux personnes comme les productions collectives destinées à un large public. Le sens dont il s'agit ici n'est pas un sens

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

directement accessible, stable, immanent à un énoncé ou à un groupe d'énoncés qui attendrait d'être déchiffré : il est sans cesse construit et reconstruit à l'intérieur des pratiques sociales déterminées. Cette construction du sens est, certes, le fait d'individus, mais qui sont pris dans des configurations sociales, à divers niveaux.

Le sens d'un discours n'est pas une donnée figée, mais le résultat d'une construction permanente au sein des interactions. Ce processus dynamique dépend des pratiques sociales et des configurations collectives dans lesquelles les individus sont inscrits. (Maingueneau, 2021, p.45)

3. Analyse des discours testimoniaux écrits et oraux

Cette section est consacrée à l'analyse comparative des discours écrits et oraux. Qu'il soit consigné sur papier ou porté par la voix, le discours testimonial mobilise des ressources linguistiques spécifiques pour interpeller l'autre. Afin de saisir comment la douleur, la fierté et la dignité s'y expriment, notre étude s'appuie sur un corpus de dix supports : cinq discours écrits (D.E.) et cinq discours oraux (D.O.).

3.1 Identification des idées forces dans le discours testimonial écrit

L'identification des idées forces dans un discours écrit nécessite une lecture attentive et une analyse du contenu. Il s'agit de comprendre ce que l'auteur veut vraiment dire et ce qui est important pour lui. Les idées forces sont souvent liées à des thèmes principaux, des arguments clés ou des émotions fortes. Elles peuvent être exprimées de manière explicite ou implicite, à travers des mots, des phrases ou des paragraphes entiers.

Conformément aux principes de Maingueneau, l'identification des idées-forces au sein d'un discours écrit repose sur une lecture attentive et une analyse rigoureuse du contenu. Il s'agit de dégager les intentions de l'énonciateur, qu'elles s'articulent autour de thématiques centrales, d'arguments clés ou d'une charge émotionnelle. Ces idées, qu'elles soient explicites ou implicites, structurent le discours. Le tableau *N°I* représente le repérage et l'explication des différentes idées-forces mobilisées dans le discours testimonial écrit. Cette étape de classification est immédiatement suivie d'une analyse qui met en lumière la manière dont ces idées structurent le discours.

Tableau II.1 : Identification des idées forces dans le discours testimonial écrit

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Le tableau suivant présente l'identification des idées forces dans le discours testimonial écrit

D.E.1		
Idées forces	Extrait	Analyse
Le discours est pris en charge par un sujet	« <i>Mon histoire est aussi celle de milliers de mes compatriotes qui ont subi les mêmes atrocités.</i> »	Le mot « mon » est un déterminant possessif de la première personne du singulier, qui renvoie au locuteur. Cela montre que : le discours est pris en charge par le sujet parlant, il témoigne d'une expérience personnelle, mais il élargit ensuite cette expérience à un groupe (« milliers de mes compatriotes »). Le locuteur se présente donc comme porte-parole d'un groupe. Son témoignage individuel devient représentatif d'une mémoire collective.
D.E.2		
- Le discours est pris en charge par un sujet - Le discours est orienté	« <i>Sans l'aide de cette population rurale... nous n'aurions pas pu résister face à la barbarie.</i> »	L'usage du « nous »..... L'usage de la structure hypothétique ("Sans... ne... pas") souligne une relation de cause à effet pour

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

		orienter l'interprétation des faits.
D.E.3		
• Le discours est une forme d'action • Le discours est orienté	« Ces hommes qui bousculaient tout mon petit univers ont fracassé le tiroir. »	• L'emploi de verbes forts ("bousculaient", "fracassé") n'est pas qu'une description, c'est une dénonciation de la violation de l'intimité. • Le contraste entre "petit univers" (intime) et "fracassé" (violence) guide l'émotion du lecteur.
D.E.4		
• Le discours est pris en charge par un sujet • Le discours est contextualisé	« J'ai senti, très jeune, que notre terre ne nous appartiendrait jamais tant que nous ne nous lèverions pas. »	• La dimension performative : Le sujet se présente comme un acteur en devenir. En disant cela, il justifie son engagement futur. Le discours montre une subjectivité qui se construit par la résistance. • Le "JE" se pose comme la source de l'éveil d'une conscience politique. • Les termes "notre terre" et "appartiendrait" indexent le discours sur un conflit de propriété territoriale et de souveraineté nationale
D.E.5		
		Le récit s'articule autour d'un sujet qui s'approprie

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

• Pris en charge par un sujet • Le discours et contextualisé	« J'étais allongée nue, toujours nue. Ils pouvaient venir une, deux ou trois fois par jour. Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes, je me mettais à trembler.	totallement son discours. Ce « Je » souverain ne se contente pas de rapporter des faits ; il exprime une subjectivité marquée par l'aveu de la vulnérabilité. Par la répétition du mot « nue », le sujet parlant manifeste son engagement total vis-à-vis de la véracité des événements décrits. La portée sémantique de l'extrait dépend d'une connaissance extralinguistique du conflit algérien. Le terme « bottes » fonctionne comme un indice pointant vers la figure du bourreau. Dès lors, le sentiment de terreur évoqué par le verbe « trembler » n'est intelligible que si l'on réinscrit le discours dans le cadre historique de la torture systémique.
---	--	--

Interprétation des résultats

L'analyse montre que le témoignage écrit ne sert pas seulement à raconter des souvenirs, mais qu'il donne un sens politique et collectif à l'histoire. En utilisant le « je », le témoin commence par son propre vécu, mais il finit par parler au nom de tout son peuple, devenant ainsi une sorte de porte-parole. On remarque aussi que le choix des mots est très précis : les verbes affectifs servent à dénoncer la violence et à pousser le lecteur à prendre parti.

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Enfin, l'écrit permet de transformer des actions individuelles en un devoir moral. Par exemple, le fait de mentionner que chacun « devait » faire sa part montre que la résistance est présentée comme une obligation pour tout le monde, ce qui donne une grande force historique au récit.

3.2 Identification des idées forces dans le discours testimonial oral

L'identification des idées forces dans un discours testimonial oral nécessite une écoute attentive et une analyse du contenu. Il s'agit de comprendre ce que le témoin veut vraiment dire et ce qui est important pour lui. Les idées forces sont souvent liées à des émotions fortes, comme la souffrance, la résistance ou la justice. Elles peuvent être exprimées de manière explicite ou implicite, à travers des mots ou des silences. Pour les identifier, il faut être attentif aux thèmes principaux, aux répétitions et aux procédés rhétoriques utilisés par le témoin.

Tableau II.2 : Identification des idées forces dans le discours testimonial oral

Le tableau suivant présente l'identification des idées forces dans le discours testimonial oral

D.O.1		
Idées forces	Extrait	Analyse
.Le discours est pris en charge par un sujet	« À la limite, j'aurais préféré des tortures. [...] Je m'attendais à tout cela, mais pas aux viols. » (2:17 - 2:30)	La présence du « Je » et du « j' », qui renvoient à la victime. Cela montre que : le discours exprime une souffrance personnelle extrême, le sujet établit une hiérarchie dans l'horreur (la torture face au viol), le locuteur montre que l'événement a dépassé toutes ses prévisions
D.O.2		
.Le discours est une forme	« Je ne savais plus si j'allais survivre... Je voulais	La répétition du « Je » avec des volontés opposées («

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

d'action .Le discours est orienté	mourir... je voulais que ça s'arrête. » (1:00 - 1:04)	survivre » vs « mourir »). Cela montre que : le discours traduit l'état psychologique instable du sujet, il exprime un épuisement total (le désir que « ça s'arrête »), le locuteur met des mots sur une détresse profonde où l'instinct de survie lutte contre le désespoir.
D.O.3		
.Pris dans un interdiscours .Le discours est régi par des normes. .Le discours est régi par des normes.	« Allah nous a donné cette victoire, qui est la victoire de ce peuple, de cette jeunesse. » (3:20)	La présence du « nous » lié à une autorité supérieure (« Allah »). Cela montre que : le sujet ne s'attribue pas le mérite seul, il l'attribue au divin et au groupe, il définit l'identité de ceux qui ont gagné Ce discours s'appuie sur un registre religieux et politique préexistant. Il fait écho aux discours de libération nationale Ce discours s'appuie sur un registre religieux et politique préexistant. Il fait écho aux discours de libération nationale

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

D.O.4		
.Le discours est interactif . Le discours est contextualisé (Indexicalité)	« Est-ce que... vous avez des remords ? — Non. [...J Nous n'avions pas le choix. » (1:35 - 2:02)	L'utilisation du « Non » catégorique et du « Nous ». Cela montre que : le sujet refuse l'émotion personnelle Le discours est interactif : C'est l'exemple type de l'interaction (question/réponse) où le sens se co-construit. La réponse dépend directement de la sollicitation de l'interlocuteur. • Le "Nous" et le "choix" ne prennent leur sens complet que si l'on connaît le contexte historique de l'action évoquée.
D.O.5		
.Le discours est pris en charge par un sujet .Le discours est une organisation au-delà de la phrase L'énoncé suit une structure descriptive (le cadre : l'isolement, puis le détail : la nourriture) qui forme une unité cohérente de récit.	« C'est un isolement total. [... On nous donnait une fois par jour [...] un morceau de pain. » (0:49 - 1:54)	L'utilisation du « On » (les gardiens/l'ennemi) face au « nous » (les prisonniers). Cela montre que : le sujet est passif, il subit l'action de l'autre, le discours décrit une réalité physique très précise (la faim, le pain), le locuteur témoigne de la déshumanisation et de la solitude vécue durant

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

		l'emprisonnement. • L'énoncé suit une structure descriptive (le cadre : l'isolement, puis le détail : la nourriture) qui forme une unité cohérente de récit
--	--	--

Interprétation des résultats

L'analyse montre que le témoignage oral est beaucoup plus centré sur l'émotion immédiate et sur le choc des souvenirs. Contrairement à l'écrit, la parole ici exprime souvent une souffrance qu'il est difficile de mettre en mots, comme on le voit quand le témoin parle de l'horreur absolue ou du viol. Le « je » revient sans cesse, ce qui montre un état psychologique fragile où l'instinct de survie lutte avec le désespoir. On remarque aussi que le discours oral est remercié très influencé par le moment présent : il est interactif, car le témoin répond à des questions et réagit en direct. Enfin, la religion et la communauté occupent une place importante pour donner du sens à ce qui a été vécu. Par exemple, le fait de r « Allah » ou de parler du « peuple » montre que le témoin cherche un soutien dans ses croyances et dans son identité nationale pour supporter la douleur et l'isolement qu'il a connus.

3.3 Tableau comparatif de la fréquence des idée-force (Maingueneau)

Tableau II.4 : Analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral

Le tableau suivant présente une analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral

Les idées forces	Discours oral	Fréquence de l'idée force	Discours écrit	Fréquence de l'idée force
Le discours est une organisation au-delà de la phrase	D.O.5	1	D.E.3	1

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

Le discours est orienté	D.O.1 D.O.2	2	D.E.2 D.E.3	2
Le discours est une forme d'action	D.O.2	1	D.E.3	1
Le discours est interactif	D.O.3 D.O.4	2	/	/
Le discours est contextualisé	D.O.4 D.O.5	2	D.E.4 D.E.5	2
Le discours est pris en charge par un sujet	D.O.1 D.O.2	2	D.E.4 D.E.5	2
Le discours est régi par des normes	D.O.3	1	/	0
Le discours est pris dans un interdiscours	D.O.3	1	D.E.1 D.E.2	2
Le discours construit socialement le sens	/	/	D.E.1	1

3.4 Analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral

Le tableau suivant présente une analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral

Points de comparaison	Le discours testimonial écrit (D.E.)	Le discours testimonial oral (D.O.)
Le recours aux idées forces	Structurées et argumentées : le sujet utilise les idées forces pour construire une	Emotives et répétitives : les idées forces surgissent souvent sous forme

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

	démonstration ou une mémoire collective. Les prises de position sont claires et organisées pour convaincre le lecteur	d'exclamations ou de répétitions Le sujet insiste sur son ressenti immédiat pour faire partager son émotion à l'auditeur
Effet produit	Distanciation et réflexion : le lecteur prend du recul. L'effet est souvent solennel ; on cherche à transmettre une vérité historique ou une leçon durable	Empathie et immersion : l'auditeur est touché "au cœur". L'effet est celui d'une proximité immédiate, comme si l'on vivait la scène avec le témoin.
La façon de raconter	Réfléchie : les phrases sont bien construites . on a pris le temps pour choisir les mots pour expliquer l'horreur.	Spontanée : la parole sort comme elle vient avec des pauses , des émotions directes ..
Le rapport au temps	Précis : on donne des dates (8mars1945),des lieux et des âges (21ans,8ans).	Flou : à cause du traumatisme , le témoin perd parfois le fil du temps .il dit : <i>«je ne savais plus quel jour on était . »</i>
Le vocabulaire	Imageant : on utilise des métaphores pour faire comprendre la douleur comme <i>« le petit univers fracassé »</i> .	Direct : on utilise des mots de tous les jours ou des termes techniques (la gilette) et un mot d'oiseaux).
Le silence	Absent : tout est rempli par les mots .on peut dire ce qui n'est pas écrit n'existe pas pour le lecteur.	Puissant : les silences ,les tremblements de la voix disent plus que les mots eux-mêmes.
Le but du témoin	Transmettre : laisser une trace pour que l'histoire	Se libérer : faire sortir une souffrance et toucher le

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

	reste gravée dans les livres .	cœur de celui qui écoute, ici et maintenant .
--	--------------------------------	---

4. Interprétation des résultats

Les témoins de la guerre transforment leur souffrance en une leçon de vie, mais de manière différente selon qu'ils écrivent ou parlent. Lorsqu'ils écrivent, ils cherchent à mettre de l'ordre dans leur histoire, à la rendre compréhensible pour les autres. Ils utilisent des objets concrets, comme une machine à coudre ou du pain, pour faire revivre la guerre et toucher l'imagination du lecteur. Ils relient souvent leur douleur à celle de la nation, en utilisant des mots nobles comme « bravoure » et « dignité ». C'est comme s'ils voulaient montrer que leur souffrance a servi à quelque chose de plus grand.

Le discours l'écrit permet de construire une "configuration" solide et logique du passé. Par contre, lorsqu'ils parlent, ils racontent leur histoire avec émotion, sans chercher à expliquer ou à justifier. Ils utilisent des descriptions choquantes pour faire comprendre l'horreur qu'ils ont vécue. À l'oral, la "succession" des souvenirs est encore brûlante ; le témoin ne cherche pas à faire une belle configuration, mais à partager sa douleur et sa souffrance pour que les autres comprennent vraiment l'indicible qu'ils ont vécu.

5. Synthèse

Le premier grand résultat de ce chapitre est que le témoignage est une arme. C'est par le langage, dit le linguiste Benveniste, que l'homme devient un « sujet » (Problèmes de linguistique générale, 1966, p.259). Cela signifie que, en produisant ce discours, la victime n'est plus l'objet sur lequel on a battu ou renfermé dans des "caves à vin" (D.O.5). Elle reprend le pouvoir. Dire « Je » c'est reprendre à nouveaux frais l'existence, la dignité à l'égard du monde.

On a constaté que le message, l'idée-force, reste le même, mais la façon d'en parler varie en fonction du support utilisé :

1- Le discours écrit (Le récit organisé) : Écrire son témoignage, c'est passer du souvenir brut à la « mise en intrigue », un concept clé de Paul Ricœur. Le témoin ne se contente pas de raconter : il bâtit une histoire solide et visuelle où chaque objet sert de repère au lecteur.

Chapitre 2 mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial

2- Le discours écrit oral : (L'émotion directe) : Contrairement à l'écrit, le témoignage oral privilégie l'immédiateté émotionnelle. Cette syntaxe de l'émotion se caractérise par des phrases brèves, des silences éloquents et des anaphores involontaires D.O.2 (« Je ne savais plus... »). Le vocabulaire, parfois heurté ou direct, souligne la persistance du traumatisme

Conclusion

En somme, l'analyse des mécanismes linguistiques dans le discours testimonial de la guerre d'Algérie montre que la parole n'est pas une simple transmission d'informations, mais un véritable acte linguistique.

En passant du silence à l'énonciation du « Je », le témoin sort du statut d'objet passif de la violence coloniale pour redevenir l'acteur de sa propre dignité. Cette transition s'opère différemment selon le support utilisé : alors que l'écrit permet une « mise en intrigue »

l'oral conserve la force brute de l'événement. Qu'il s'agisse de la précision des objets à l'écrit (la machine à coudre, le pain) ou de l'émotion des silences à l'oral (les hésitations de Louisette Ighilahriz), chaque procédé vise à transformer une souffrance individuelle en une conscience collective. L'idée force de ces témoignages réside alors dans cette volonté de léguer une vérité humaine intacte aux générations futures, afin que le sacrifice des aînés serve de socle à une mémoire nationale unie et souveraine.

Chapitre 3

Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

Introduction

Le troisième chapitre de ce travail s'appuie sur la théorie du dialogisme, un concept central développé par le linguiste et philosophe Mikhaïl Bakhtine. Pour Bakhtine, le langage n'est jamais une propriété privée ; chaque mot que nous utilisons a déjà une histoire et appartient à d'autres. Cela signifie que lorsqu'un témoin raconte son histoire, son discours n'est pas isolé, il est déjà produit par d'autres voix (sociales, politiques ou religieuses) avec lesquelles il entre en interaction.

Dans le cadre du témoignage, le dialogisme permet de comprendre comment le sujet construit son récit en répondant, consciemment ou non, aux discours de son époque. Ainsi, dans vos corpus, le témoin ne se contente pas de livrer des faits bruts : il fait dialoguer sa souffrance personnelle avec la mémoire collective et les valeurs de la nation. Ce chapitre vise donc à identifier ces différentes "voix" qui se croisent et s'affrontent pour donner un sens final au témoignage.

1. Le dialogisme

Selon le dictionnaire d'analyse du discours le dialogisme est un :

Concept emprunté par l'analyse du discours au Cercle de Bakhtine, et qui réfère aux relations que tout énoncé entretient avec les énoncés produits antérieurement ainsi qu'avec les énoncés à venir que pourrait produire ses destinataires.

Pour M. Bakhtine et V.N Volochinov, en effet, « le dialogue -l'échange de mots- est la forme la plus naturelle du langage. Davantage : les énoncés longuement développés et bien qu'ils émanent d'un interlocuteur unique – par exemple : le discours d'un orateur, le cours d'un professeur, le monologue d'un acteur les réflexions à haute voix d'un homme seul- sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais, par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogique » (Volochinov 1981 : 292) Ainsi comprise, « l'orientation dialogique est, bien entendu, un phénomène caractéristique de tout discours[...] . Le discours rencontre le discours d'autrui sur tous les chemins qui mènent vers son objet, et il ne peut pas ne pas entrer avec lui en interaction vive et intense . » (Bakhtine, in Todorov 1981, 98) [...] Car on peut comprendre le mot dialogue "dialogue" dans un sens élargi, c'est à dire non seulement comme l'échange à haute voix et impliquant des individus placés face à face, mais tout échange verbal, quelque type qu'il soit » [...]

Donc le concept dialogisme est développé par Mikhaïl Bakhtine et son cercle, le dialogisme pose que tout discours est nécessairement une réponse à d'autres discours passés et une anticipation de réactions futures. Contrairement au dialogue classique (face-à-face), le dialogisme est une propriété intrinsèque de la langue : aucun mot n'est « vierge », il est toujours chargé des échos et des voix d'autrui.

2. Les types de dialogisme

2.1 Dialogisme montré, dialogisme constitutif

face au dialogisme constitutif, qui se cache ou se masque derrière les mots, les constructions syntaxiques, et les reformulations ou les réécritures non dites des discours second, (Charaudeau et Maingueneau, 2002 :176) :« Tout autre est le niveau du dialogisme "montré", c'est-à-dire de la représentation qu'un discours donne lui-même de son rapport à l'autre, de la place qu'il lui fait, explicitement, en désignant la chaîne au moyen d'ensemble de marques linguistiques, des points d'hétérogénéité (Authier-Revuz, 1985 :118). Ainsi , intentionnellement ou non, certains discours montrent explicitement le discours d'autrui qui les traverse et d'autres non.

2.2 Dialogisme interlocutif, dialogisme interdiscursif

Le *Dictionnaire d'analyse du discours* établit une distinction nette entre le dialogisme interlocutif et le dialogisme interdiscursif :

Tout discours, on l'a vu, est doublement dialogique, et ce double dialogisme inscrit deux types de relations (Bakhtine 1978) : celles que tout énoncé entretient avec les énoncés antérieurement produits sur le même objet (relations interdiscursives) ; celles que tout énoncé entretient avec les énoncés de compréhension-réponse des destinataires réels ou virtuels, que l'on anticipe (relations interlocutives). Ce double dialogisme, qui « échappe largement et inévitablement à l'énonciateur et ne se manifeste pas dans le fil du discours par de marques linguistiques » (Authier-Revuz 1984: 117), et qui fait place à « un autre qui n'est ni le double d'un face-à-face ni même le " différent"» mais à « un autre qui traverse constitutivement l'un» (Authie-Revu 1982 a : 103), participe de ce que J. Authie-Revuz appelle l'hétérogénéité* constitutive.

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

Cette citation synthétise les travaux de Mikhaïl Bakhtine sur le dialogisme, relus par la linguiste Jacqueline Authier-Revuz pour définir le concept d'hétérogénéité constitutive.

Cette citation s'articule autour de deux axes principaux :

a) Les deux dimensions du dialogisme bakhtinien

Bakhtine postule qu'aucun énoncé n'est une entité isolée ; il est toujours pris dans un réseau de paroles. La citation distingue deux types de relations :

- *Le dialogisme interdiscursif* (vers le passé) : Tout discours rencontre des "énoncés antérieurement produits sur le même objet". On ne parle jamais dans un vide sémantique ; on répond, on contredit ou on prolonge ce qui a déjà été dit par d'autres
- *Le dialogisme interlocutif* (vers le futur) : L'énoncé est tourné vers son destinataire. L'énonciateur anticipe les "réponses" et la compréhension de l'autre. Le discours est ainsi "calibré" en fonction d'un autrui réel ou virtuel.

b) La décentration du sujet parlant

La citation souligne que cet "autre" n'est pas simplement un interlocuteur face à soi (le "face-à-face"), mais une composante interne du "je".

- L'autre "traverse" l'un : Le sujet n'est plus une source unique et autonome du sens.
- Échappement à l'énonciateur : Le locuteur subit ce double dialogisme sans forcément s'en rendre compte. Le sens d'un mot dépend autant de son usage passé par les autres que de l'interprétation future par le destinataire

Le *Dictionnaire d'analyse du discours* articule le concept de dialogisme autour de deux axes : interactionnel et intertextuel

Pour les besoins de la description des discours de transmission de savoirs et de savoir-faire, S. Ivoirard (1988 a : 309-310, 457-458) distingue deux formes de dialogisme montré : celle qui fait explicitement référence à des discours antérieurs, des discours sources ou des discours premiers, et celle qui fait explicitement référence aux discours que l'on prête aux destinataires (ou aux surdestinataires). Or ce double dialogisme paraît de fait participer à la visée pragmatique de n'importe quel genre de texte, lorsque le dire des autres (dire antérieur ou dire imaginé de l'interlocuteur) vient justifier ou authentifier le dire du locuteur, ou servir d'appui à une contre-argumentation (Moirand 1990 : 75). Plus récemment, le fonctionnement de l'explication dans les discours médiatiques amène S. Moirand (1999 b, 2000,

2001) à reconsidérer ces notions et à proposer un dédoublement du dialogisme constitutif, en distinguant les discours enfouis dans une mémoire interdiscursive médiatique (dialogisme intertextuel constitutif) et les interactions imaginées avec un surdestinataire forcément présent dans le discours intérieur des énonciateurs et dont la présence laisse des traces dans le discours produit (dialogisme interactionnel constitutif). Enfin, dans le domaine des discours de transmission de connaissances, et en particulier des discours sur les sciences dans les médias, S. Moirand propose de distinguer un dialogisme intertextuel d'ordre monologal d'un dialogisme intertextuel plurilogal selon que le texte emprunte à une seule communauté scientifique ou à plusieurs communautés* discursives ou langagières (politique, économique, médiatique, scientifique, juridique, etc.):

Cette citation approfondit la réflexion sur le dialogisme en déplaçant le curseur de la théorie générale vers l'analyse de discours spécialisés (transmission de savoirs, médias, sciences). Elle montre comment les concepts de Bakhtine et Authier-Revuz sont opérationnalisés par des chercheurs comme Sophie Moirand :

a) Du dialogisme théorique au "dialogisme montré" (S. Ivoirard)

C'est une application pratique du dialogisme dans les discours pédagogiques ou techniques.

- Le dialogisme montré : Contrairement à l'hétérogénéité constitutive (invisible), on s'intéresse ici aux traces explicites.
- Les deux sources : Ivoirard identifie d'un côté les discours sources (ceux qui détiennent le savoir originel) et de l'autre les discours du destinataire (ses questions supposées, ses doutes). Le savoir ne se transmet pas de façon linéaire, mais par un jeu de références et d'anticipations.

b) La visée pragmatique et argumentative (S. Moirand)

Moirand généralise ensuite ce constat : ce double mouvement n'est pas propre à la pédagogie, il est au cœur de tout texte.

- Justification et Authentification : Citer l'autre (dire antérieur) sert d'autorité ou de preuve.
- Appui à la contre-argumentation : Imaginer la réponse de l'autre permet d'anticiper la critique pour mieux la démontrer. Le dialogisme devient ici un outil stratégique pour convaincre.

c) Le dédoublement du dialogisme constitutif

Le texte apporte une précision conceptuelle importante en analysant le dialogisme "invisible" (constitutif) dans les médias :

- Le dialogisme intertextuel constitutif : Il s'agit de la « mémoire interdiscursive ». Les journalistes, par exemple, écrivent avec un arrière-plan de faits et de discours médiatiques passés qui hantent leur plume sans être forcément cités.
- Le dialogisme interactionnel constitutif : C'est l'idée que l'interlocuteur (ou le "surdestinataire" comme l'opinion publique) est présent jusque dans le « discours intérieur » de celui qui écrit, dictant ses choix de mots sans laisser de guillemets.

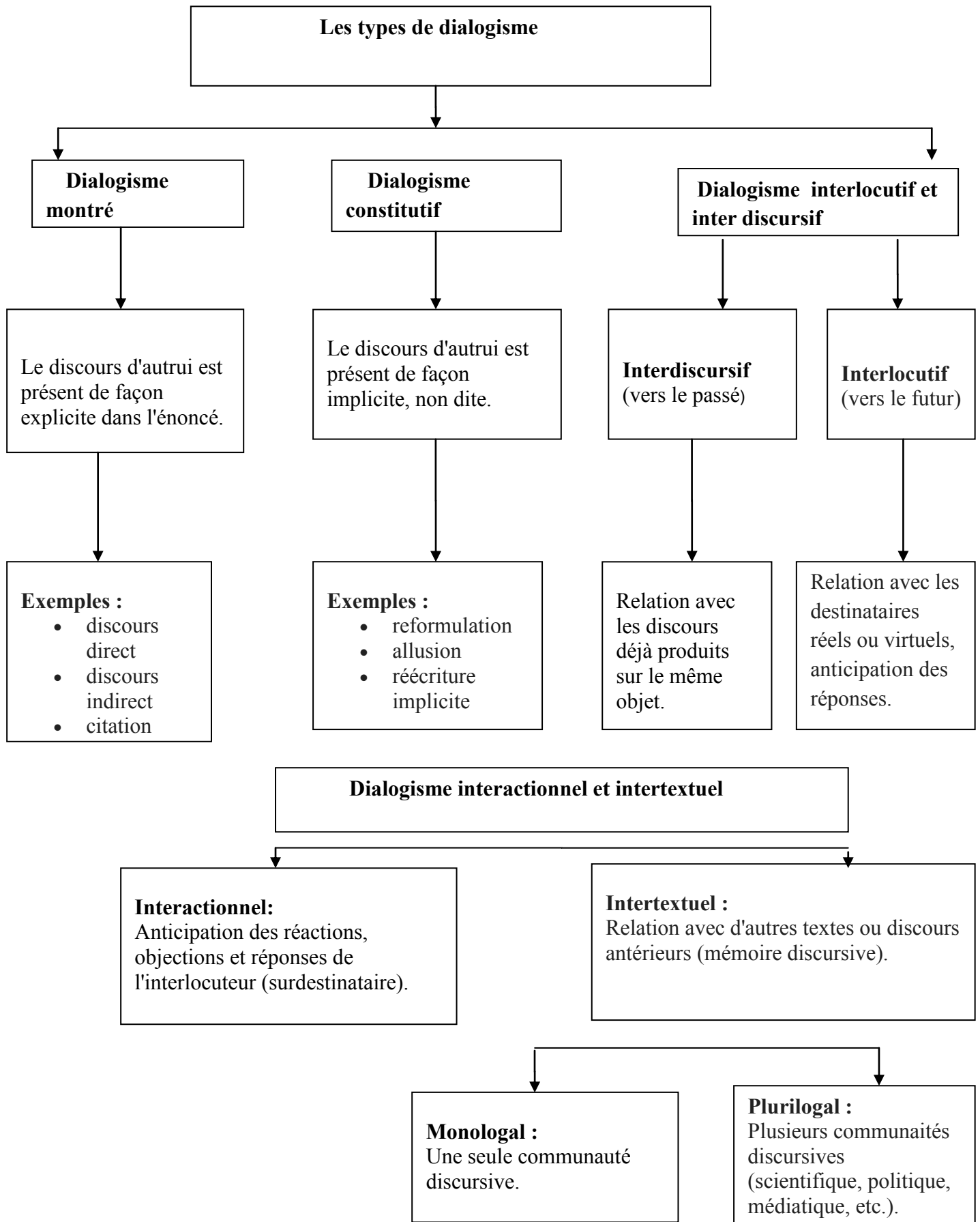
d) Monologal vs plurilogal : L'ouverture vers la société

Enfin, la citation s'intéresse à la complexité des sources dans la vulgarisation scientifique :

- Dialogisme monologal : Le texte reste dans l'entre-soi d'une seule communauté (ex: des scientifiques parlant à des scientifiques).
- Dialogisme plurilogal : Le texte fait cohabiter plusieurs mondes (scientifique, politique, économique). C'est le propre du discours médiatique moderne où une découverte scientifique est immédiatement confrontée à ses enjeux budgétaires ou éthiques.

Synthèse sur les types de dialogisme

Figure III.1 : Les types de dialogisme



2.4Le dialogisme linguistique

Pour Bakhtine la langue reflète parfaitement cette aliénation constitutive. En effet, nous ne forgeons pas une langue pour les besoins de notre subjectivité individuelle. Nous héritons la langue d'autrui et les mots y restent marqués des usages d'autrui. Parler c'est donc être situé dans la langue commune et n'y avoir de place que relativement aux mots d'autrui. Dans un texte de 1929, Bakhtine écrit: Aucun membre de la communauté verbale ne trouve jamais des mots de la langue qui soient neutres, exempts des aspirations et des évaluations d'autrui, inhabités par la voix d'autrui. Non, il reçoit le mot par la voix d'autrui, et ce mot en reste rempli. Il intervient dans son propre contexte à partir d'un autre contexte, pénétré des intentions d'autrui. Sa propre intention trouve un mot déjà habité. (Todorov 1981, 77) Et encore: « Chaque mot sent la profession, le genre, le courant, le parti, l'œuvre particulière, l'homme particulier, la génération, l'âge et le jour. Chaque mot sent le contexte et les contextes dans lesquels il a vécu sa vie sociale intense... » (Todorov 1981, 89)

Donc pour Bakhtine, il n'existe pas de langue "neutre" ou vide de sens. Chaque mot qu'on utilise a déjà servi à d'autres personnes avant nous. Il traîne avec lui les idées, les métiers, les conflits de ceux qui l'ont dit. Donc quand on parle, on ne fait pas que sortir des sons de notre bouche. On reprend un héritage que la société nous a laissé, un héritage déjà plein de significations.

2.4Le dialogisme discursif

Mais, à ce dialogisme linguistique, s'ajoute, dans la réalité de la parole, une autre dimension dialogique dont on peut dire qu'elle est véritablement constitutive du discours. En effet mon discours émane toujours d'autrui au sens où c'est toujours en considération d'autrui qu'il se construit. Mon lexique et ma syntaxe découlent ainsi clairement d'une prise en considération du niveau de langue de mon interlocuteur. De même, la structure argumentative de mon discours répond par avance aux objections que j'anticipe de la part d'autrui.

Donc Bakhtine refuse l'idée d'une langue « vierge » ou purement technique. Chaque mot que nous utilisons nous parvient « chargé » des intentions, des professions et des combats idéologiques de ceux qui l'ont utilisé avant nous. Parler, ce n'est pas créer des sons, c'est réinvestir un héritage social déjà chargé de sens.

2.6 Dialogisme et polyphonie

sont deux notions qui ont d'abord été élaborées dans le champ de l'analyse linguistique et littéraire par le théoricien russe Mikhaïl Bakhtine (1895-1975), avant d'être reprises et redéfinies par des linguistes occidentaux. Le dialogisme, au sens de Bakhtine, concerne le discours en général. Il désigne les formes de la présence de l'autre dans le discours: le discours en effet n'émerge que dans un processus d'interaction entre une conscience individuelle et une autre, qui l'inspire et à qui elle répond. Quant à la polyphonie, au sens de Bakhtine, elle peut être sommairement décrite comme pluralité de voix et de consciences autonomes dans la représentation romanesque. Elle a donc, à l'origine, une acception plus strictement littéraire .

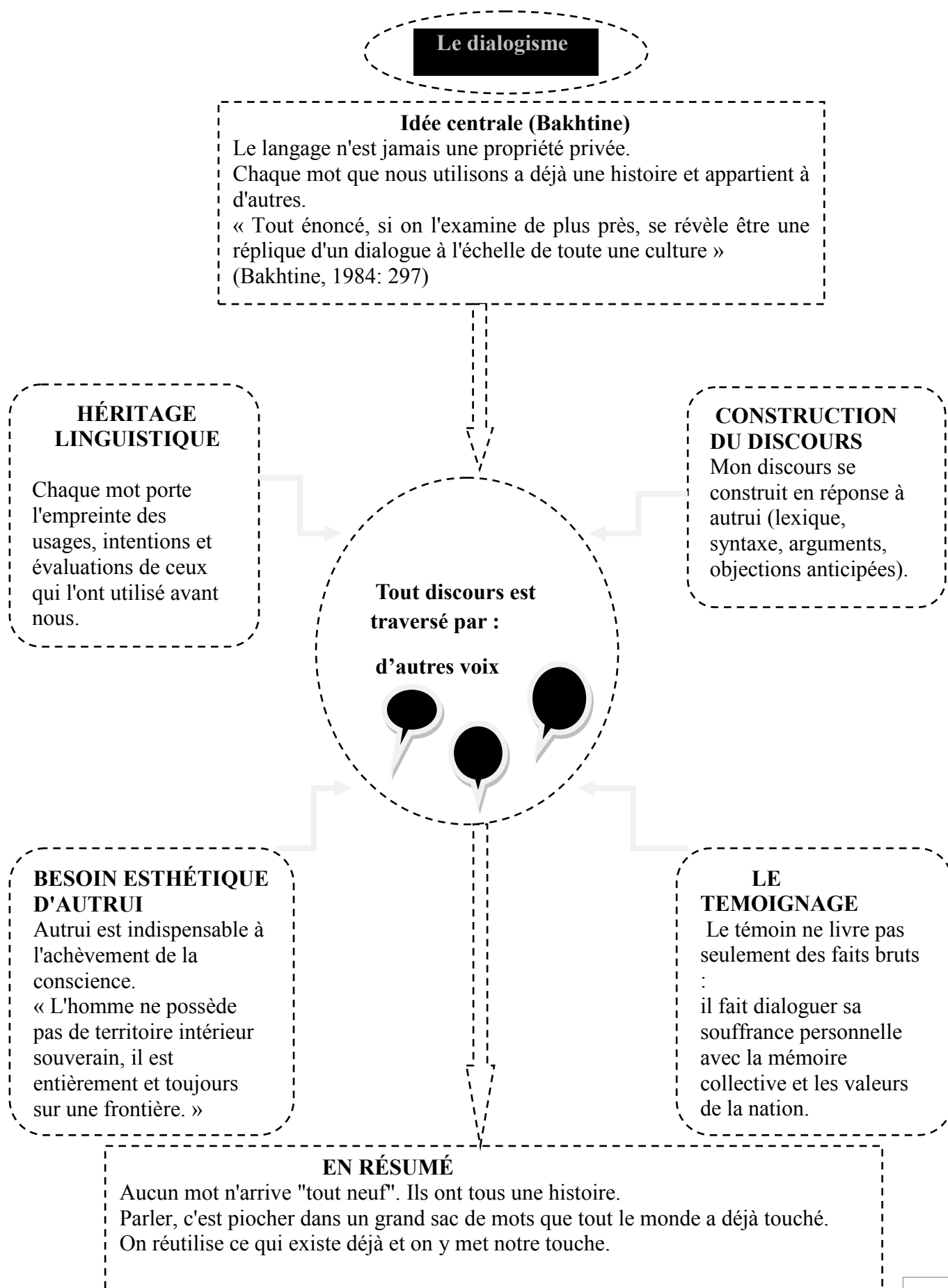
Donc ces concepts diffèrent par leur portée : le dialogisme est une loi générale du langage (tout discours répond à un autre), alors que la polyphonie est une technique de mise en scène.

Dans la polyphonie, l'auteur laisse coexister plusieurs voix autonomes sans en écraser une seule, transformant le texte en un chœur de consciences indépendantes. Avec la polyphonie, l'écrivain permet à des voix autonomes de vivre ensemble sans en privilégier une seule.

3. Le besoin esthétique d'autrui

Bakhtine part du constat qu'autrui est indispensable à l'achèvement de la conscience: Je ne peux me percevoir moi-même dans mon aspect extérieur, sentir qu'il m'englobe et m'exprime... En ce sens, on peut parler du besoin esthétique absolu que l'homme a d'autrui, de cette activité d'autrui qui consiste à voir, retenir, rassembler et unifier, et qui seule peut créer la personnalité extérieurement finie si autrui ne la crée pas, cette personnalité n'existera pas. (Todorov 1981, 147) De là, Bakhtine conclut que l'être humain est tout entier communication avec autrui. Être signifie être pour autrui et à travers lui: « L'homme ne possède pas de territoire intérieur souverain, il est entièrement et toujours sur une frontière.» (Todorov 1981, 148).

Figure III.2 : Le fonctionnement du dialogisme bakhtinien dans le discours



4. Analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit

Tableau III.1 : 4. Analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit

Le tableau suivant montre une analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit

D.E.1		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
<i>J'étais encore une jeune fille frêle de 21 ans quand j'étais embarquée par les paras vers la ferme Ameziane (...) Je me trouvais dans une grande pièce où tous les instruments de torture m'entouraient</i>	dialogisme interdiscursif	le dialogisme se voit ici l'expression « embarquée par les paras » fait référence à un lexique militaire et historique précis. Ici, le discours personnel du "je" (la jeune fille frêle) entre en collision avec le discours de la répression coloniale. L'utilisation du terme « paras » (parachutistes) n'est pas neutre ; elle convoque tout l'imaginaire des méthodes de l'armée française de l'époque.
<i>Aucun répit, tous les jours de la semaine, soit le matin, soit l'après-midi, je suis passée par ces instruments de torture</i>	dialogisme interdiscursif	Il s'agit de l'interaction d'un énoncé avec le propre discours antérieur de l'énonciateur. Ici, le "je" qui témoigne aujourd'hui dialogue avec sa propre expérience passée. En précisant des détails temporels rigoureux (« tous les jours », « soit le matin, soit l'après-midi »), Dans ce passage, le dialogisme ne se fait plus seulement avec l'Histoire (le lieu, les acteurs), mais avec la logique interne du système de torture, qu'elle dénonce en mimant la froideur répétitive.

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

<i>Mon histoire est aussi celle de milliers de mes compatriotes qui ont subi les mêmes atrocités que moi. ».</i>	dialogisme interdiscursif	Ici, le "je" ne s'appartient plus exclusivement ; il fusionne avec le "nous" des "milliers de compatriotes". Le témoignage et sa voix individuel deviennent est un miroir de celle des autres.
<i>La militante a tenu à souligner qu'en exhumant son récit autobiographique, elle rappelle l'horreur de la torture coloniale occultée par la France.</i>	dialogisme interdiscursif	En utilisant des termes comme « torture coloniale », le discours ne fait pas que décrire un fait ; elle répond aux discours officiels de l'époque qui niaient ou cachaient ces pratiques. C'est ce que Bakhtine appelle la rencontre du mot avec le discours d'autrui.

D.E.2

Extrait	Type de dialogisme	Explication
<i>« La population rurale endurait les souffrances quotidiennes que lui infligeait l'armée coloniale : assassinats, destruction des gourbis, incendie des récoltes, vol et viol. ».</i>	Dialogisme interdiscursif	À travers le sens des mots et l'énumération (assassinats, destruction, vol, viol), le témoin utilise un lexique qui fait écho aux discours de dénonciation historique. Le terme « armée coloniale » n'est pas une simple désignation, c'est une marque qui dialogue avec les discours politiques et militants de l'époque pour qualifier l'adversaire.
<i>« L'ennemi, par l'entremise de ces violences barbares, cherchait à briser, en vain, la cohésion entre la population rurale et notre brave ALN. ».</i>	Dialogisme interdiscursif	Ce dialogisme se manifeste par le sens idéologique des termes utilisés. Les expressions « l'ennemi », « violences barbares » et « notre brave ALN » ne sont pas de simples descriptions ; elles sont chargées de discours politiques et militants

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

		préexistants. Le locuteur reprend à son compte le lexique de la résistance algérienne, faisant ainsi dialoguer son récit avec le discours nationaliste officiel.
<i>Sans l'aide de cette population rurale, je pense sincèrement que nous n'aurions pas pu résister face à la barbarie d'une armée coloniale. ».</i>	Dialogisme interactionnel	Le dialogisme est marqué par le passage du « Je » au « Nous » : Le locuteur glisse du « je pense » au « nous n'aurions pas pu ». Ce « nous » est inclusif : il lie le témoin à ses frères d'armes, mais aussi à la population. Interactionnellement, cela crée un front commun face au lecteur, l'invitant à reconnaître une force collective plutôt qu'un exploit isolé.
D.E.3		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
<i>« S'il me fallait indiquer des dates significatives, je citerai d'abord et sans hésiter le 08 mai 1945... J'avais alors 8 ans. ».</i>	Dialogisme interlocutif	Ce dialogisme est marqué par l'anticipation d'une demande de précision : La structure conditionnelle « S'il me fallait indiquer des dates significatives » simule une réponse à une question tacite de l'interlocuteur (un historien, un journaliste ou le lecteur). Le témoin imagine que l'autre attend des repères chronologiques pour valider ces propos ; il devance donc cette attente.
<i>« Le 8 mai 1945 a été le grand événement de ma vie de future enseignante : on</i>	Dialogisme interdiscursif	Ce type apparaît par la référence à un événement historique collectif (« 8 mai 1945 »). Le discours

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

<i>venait arrêter mon père. ».</i>		individuel entre en relation avec un discours historique déjà connu socialement. La date agit comme une mémoire collective et relie le témoignage au passé national.
<i>« J'ai alors assisté à une scène qui m'a marquée à jamais : des Français ont fait irruption chez nous, ils ont tout chambardé, tout fouillé. ».</i>	Dialogisme constitutif	Le dialogisme est marqué par le sens de la désignation globale « des Français » dans ce contexte précis. Ce terme dépasse la simple nationalité pour renvoyer au discours historique sur la figure de l'opresseur ou de l'autorité coloniale. De même, l'énumération des actions (« fait irruption », « tout chambardé », « tout fouillé ») fait écho au "scénario" classique et collectif des perquisitions militaires durant la guerre.
<i>« Ces hommes qui bouscullaient tout mon petit univers, ont fracassé le tiroir... Je venais d'assister à ma première perquisition. ».</i>	Dialogisme interlocutif	Bien que le mot "soldat" ou "paras" ne soit pas prononcé, la mention de « ces hommes » désigne les acteurs de la répression. La locutrice s'appuie sur le savoir partagé avec son interlocuteur : elle sait que l'autre identifiera immédiatement qui sont ces hommes, évitant ainsi une description superflue.
D.E.4		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
<i>« Dans mon douar, les</i>		

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

<i>soldats français venaient chaque matin. Ils frappaient aux portes, saisissaient les récoltes, jetaient les maisons au sol. »</i>	Dialogisme interdiscursif	Le dialogisme est marqué par le sens de termes comme « douar » et « soldats français ». Le mot « douar » ancre le récit dans un espace social et culturel spécifique, tandis que l'énumération des actions (frapper, saisir, jeter au sol) renvoie au discours historique collectif sur les méthodes de l'armée coloniale. Le témoin utilise un lexique qui fait écho à des faits déjà documentés et connus de tous.
<i>« Je me souviens du bruit des bombes qui éclataient au loin, mais aussi des pleurs des enfants qui ne comprenaient pas pourquoi tout ceci arrivait. ».</i>	Dialogisme constitutif	Ce dialogisme se manifeste par l'incorporation de la voix d'autrui sans citation : Les « pleurs des enfants » représentent l'intégration d'une altérité radicale au sein même de la phrase. Le locuteur se fait le relais d'une détresse qui n'est pas la sienne, mais qu'il porte en lui. C'est l'essence du dialogisme constitutif : le "moi" est toujours traversé par le "non-moi"
<i>« J'ai senti, très jeune, que notre terre ne nous appartiendrait jamais tant que nous ne nous lèverions pas ensemble pour</i>	Dialogisme interdiscursif	Ce dialogisme se manifeste par l'usage du verbe « se lever » et de l'adverbe « ensemble » (« tant que nous ne nous lèverions pas ensemble ») renvoie directement au discours

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

reprendre notre dignité. » .		révolutionnaire. Ce n'est plus seulement une jeune fille qui parle, c'est la voix du mouvement de masse (l'insurrection) qui traverse son témoignage.
D.E.5		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
« Le plus dur, c'est de tenir les premiers jours, de s'habituer à la douleur. »	Dialogisme interlocutif	En expliquant le processus (« s'habituer », « tenir »), elle calibre sa parole pour être comprise par un destinataire qui n'a pas vécu l'horreur Ici, l'extrait est orienté vers son destinataire (le lecteur, l'historien ou le peuple algérien). L'énonciatrice anticipe une question ou un doute implicite de l'autre
« J'étais allongée nue, toujours nue. [...] Dès que j'entendais le bruit de leurs bottes, je me mettais à trembler. »	Dialogisme interdiscursif	Le mot « bottes » et la situation de « nudité » ne sont pas des termes vierges. Ils résonnent avec les récits antérieurs de la répression coloniale et de la torture. Le discours de Louissette rencontre ici le « discours d'autrui » Elle répond, par son témoignage, à des décennies de silence imposé par le discours officiel . Sa souffrance personnelle entre en interaction avec la mémoire collective de la Guerre

		d'Algérie.
--	--	------------

Interprétation des résultats

L'analyse des discours testimoniaux écrits révèle que le dialogisme joue un rôle essentiel dans la construction du témoignage sur la répression coloniale en Algérie. Il ne s'agit pas seulement de raconter des souvenirs personnels, mais de faire entendre plusieurs voix dans un même discours : la voix du témoin, celle de l'Histoire, celle de la mémoire collective et parfois même celle de l'interlocuteur implicite. Le dialogisme le plus dominant dans les passages analysés est celui du *dialogisme interdiscursif*. On le perçoit à travers un lexique fortement marqué sur le plan historique et idéologique (« armée coloniale », « paras », « FLN », « ALN », « dignité », « indépendance », etc.). Ces mots ne sont pas neutres, ils portent en eux les discours politiques, historiques, militants de l'époque.

Ensuite, *Le dialogisme constitutif* est également présent. Il se manifeste lorsque le locuteur porte en lui la voix d'autrui sans la citer directement. Par exemple, dans le D.E.4 lorsqu'il parle des pleurs des enfants, des familles brisées ou des souffrances de la population rurale, le "je" dépasse l'expérience personnelle pour représenter une souffrance collective. Ainsi, le témoin se fait porte-parole d'un groupe silencieux. Un tel dialogisme confère au témoignage une profondeur humaine accrue, car il fait d'une douleur individuelle une mémoire commune.

Et pour *Le dialogisme interlocutif* se produit quand le témoin semble répondre à une question implicite du lecteur ou de l'historien. Des tournures comme , dans le D.E.3 « S'il me fallait indiquer des dates qui significatives ... » ou dans le D.E.5 « J'avais 19 ans quand j'ai compris... » montrent que le discours est construit pour un destinataire absent mais présent à l'énonciation. Le témoin, prévoyant les attentes du lecteur, tente de justifier son engagement ou de préciser les circonstances de son vécu. Cela rend le témoignage plus crédible et crée un lien avec le récepteur.

Enfin, le dialogisme interactionnel se manifeste dans l'alternance entre le « je » et le « nous » et dans la façon dont le locuteur relie son passé à son présent. Le passage du vécu personnel

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

a l'expérience collective montre que l'histoire individuelle n'est jamais séparée de l'histoire du peuple. Le témoignage devient ainsi un acte de transmission adressé aux générations futures.

5. Analyse du dialogisme dans le discours testimonial oral

Tableau III.2 : Analyse du dialogisme dans le discours testimonial oral

Le tableau suivant montre une analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit

D.O.1		
Extrait	Type de dialogisme	Analyse
<i>« Claire Moscopo est historienne. Pendant des années, elle est allée en Algérie recueillir la parole des femmes qui ont vécu la guerre d'indépendance. Très peu ont osé briser le tabou des violences sexuelles. »</i>	Dialogisme interdiscursif	Ce dialogisme se manifeste par la présence d'un discours historique et social déjà existant. Les expressions « guerre d'indépendance » et « violences sexuelles » renvoient à une mémoire collective et à des discours historiques connus. Le témoignage dialogue ainsi avec des discours antérieurs sur la guerre d'Algérie.
<i>« Les viols pouvaient avoir lieu partout : à l'intérieur des mechtas, à l'extérieur, dans les cantonnements militaires, dans les prisons, dans les gendarmeries. »</i>	dialogisme interdiscursif	Ce dialogisme est marqué par la parole des femmes victimes recueillie par l'historienne. On remarque une reformulation et un discours rapporté indirect, sans guillemets ni style direct. Le sens de l'énoncé renvoie à des témoignages

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

		antérieurs et à une mémoire collective.
<i>« Les femmes algériennes font pourtant tout pour échapper aux soldats. Quand ils approchent du village, elles se rassemblent, prennent leurs enfants contre elles. »</i>	Dialogisme interactionnel	Ce dialogisme apparaît dans la manière dont le locuteur organise son récit pour être compris par le destinataire. L'explication des actions des femmes (« elles se rassemblent », « prennent leurs enfants ») montre une volonté de transmettre clairement leur vécu à un interlocuteur implicite.
<i>« J'aurais préféré les tortures, j'aurais préféré les coups, les insultes... mais je ne m'attendais pas aux viols. »</i>	dialogisme interlocutif	Le locuteur semble répondre à une question implicite sur la souffrance la plus marquante. La justification exprimée construit un dialogue avec un interlocuteur absent mais supposé. Le témoignage prend ainsi la forme d'une réponse.
D.O.2		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
<i>« Pendant la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962, la torture a été utilisée par l'armée française comme méthode d'interrogatoire. »</i>	Dialogisme intertextuel	Ce dialogisme se manifeste par les faits historiques déjà documentés. Il reprend un savoir collectif connu sur la guerre d'Algérie et fait écho à d'autres textes historiques, archives et témoignages. Le discours s'inscrit donc dans un réseau de textes préexistants.
	Dialogisme	Ce dialogisme se manifeste par

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

« On m'attachait... on me frappait... on me faisait subir l'électricité... je criais mais personne ne venait. »	constitutif	l'emploi répété du pronom impersonnel « on » montre que le récit individuel s'inscrit dans une expérience collective. La parole personnelle porte aussi la mémoire de nombreuses autres victimes ayant subi les mêmes violences.
D.O.3		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
« En nous accueillant chez lui, Belgacem Metidji s'est plongé dans ses souvenirs... lui qui à 16 ans a rejoint le maquis. »	Dialogisme interdiscursif	Ce dialogisme apparaît par le lien entre le récit personnel et le discours historique de la révolution algérienne. L'expression « rejoindre le maquis » renvoie à un vocabulaire historique déjà connu. Le témoignage dialogue ainsi avec la mémoire collective de la guerre.
« J'ai fréquenté des hommes exceptionnels... j'ai connu le colonel Si Mohamed Bougara... Si Salah... Si Azzedine... »	Dialogisme intertextuel	Ce dialogisme se manifeste par la présence de noms historiques précis renvoie à d'autres discours politiques et historiques déjà existants. Ces références créent un lien avec la mémoire nationale et avec d'autres textes sur la guerre d'indépendance.

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

« On nous a donné des vieux treillis... on participait aux travaux forcés... on subissait la bastonnade et les insultes. »	Dialogisme montré	Ce dialogisme se manifeste par l'emploi du pronom « nous » montre une expérience collective racontée de manière immédiate. La parole du témoin est donnée telle qu'elle a été vécue.
D.O.4		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
« Il n'y a pas que des tortures, ce sont aussi des exécutions sommaires qu'on appelait "corvées de bois". »	Dialogisme constitutif	Ce dialogisme se manifeste par l'explication « corvées de bois » qui renvoie à un discours historique connu sur les crimes coloniaux. Ce terme porte déjà une charge idéologique et mémorielle. Le locuteur dialogue avec un discours historique préexistant reconnu collectivement.
« Je lui ai demandé s'il avait lui-même exécuté des gens... il s'est levé, puis il est revenu en disant qu'il en avait exécuté 24. »	Dialogisme interactionnel	Ce dialogisme se manifeste par l'échange direct entre deux personnes. La présence du verbe de parole « demandé » montre une interaction explicite entre intervieweur et témoin. Le discours se construit dans la relation immédiate entre question et réponse.

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

« Général Aussaresses : “Oui.” — “Vous avez exécuté combien de gens ?” — “24.” »	Dialogisme montré	Le dialogisme montré apparaît par le style direct et la ponctuation du dialogue. Les paroles sont rapportées exactement telles qu’elles sont prononcées. Cela rend la confrontation entre les voix immédiatement visible dans le texte.
« “Est-ce que vous avez des remords ?” — “Non.” »	Dialogisme montré	Ce dialogisme se manifeste par un échange direct visible grâce aux guillemets, au tiret et à la forme question-réponse. La parole de l'autre est montrée explicitement.
D.O.5		
Extrait	Type de dialogisme	Explication
« On nous donnait une fois par jour un morceau de pain... des déchets. »	Dialogisme constitutif	Le mot « on » ne dit pas clairement qui agit, mais il montre la présence d'un autre dans le discours. La souffrance est racontée sans nommer directement les responsables, ce qui rend le témoignage plus fort.

<i>« Je ne savais pas où j'étais... je ne savais pas ce qui allait m'arriver... c'était un isolement total. ».</i>	Dialogisme discursif	Le témoin exprime son état psychologique intérieur à travers des phrases subjectives et répétitives. Cette parole traduit une réflexion intime et un dialogue avec soi-même. Le discours devient l'expression directe de la détresse intérieure.
--	-----------------------------	--

Interprétation des résultats

L'analyse dialogique des discours testimoniaux oraux révèle que l'interdiscours dialogique est assez présent en ce qui concerne l'évocation de la guerre d'indépendance, des violences coloniales, des tortures, des viols, et aussi du vocabulaire historique avec « rejoindre le maquis » et « corvées de bois ». Cette évocation fait référence à un ensemble de connaissances collectives et montre que le témoignage individuel fait partie d'une histoire nationale plus vaste. Il ne s'agit donc pas que de la parole de l'auteur sur son expérience personnelle, mais aussi de la parole historique et sociale partagée.

1-Le dialogisme intertextuel se manifeste aussi par la présence de noms historiques précis comme le colonel Si Mohamed Bougara, Si Salah ou Si Azzedine. Il se manifeste également par l'évocation de faits documentés, comme la torture pratiquée par l'armée coloniale. Ces références établissent un lien direct avec d'autres textes historiques, des archives et des récits antérieurs. Le témoignage devient ainsi une continuation de textes déjà existants

-2Le dialogisme constitutif se voit surtout dans l'utilisation du pronom impersonnel « on », comme dans « on m'attachait » ou « on nous donnait ». Ce choix de mots dépasse l'expérience personnelle pour relier la souffrance à une expérience collective. Le témoin parle en son propre nom, mais aussi pour de nombreuses autres victimes qui ont subi la même violence.

3-Le dialogisme interlocutif et interactionnel se remarque dans les passages où le locuteur semble répondre à une question implicite ou s'adresse à un destinataire présumé. Cela rend

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

le témoignage plus vivant et plus proche de la parole. Le discours prend parfois la forme d'une réponse, d'une justification ou d'une explication destinée à l'autre.

4-Le dialogisme montré se voit clairement dans les extraits au style direct. On y trouve des guillemets, des questions-réponses et des dialogues rapportés, comme « Est-ce que vous avez des remords ? Non ». Ici, la parole de l'autre est clairement présente dans le texte. Cela renforce l'effet de réalité et donne au témoignage une plus grande force émotionnelle. Enfin, le dialogisme discursif ou intérieur apparaît quand le témoin partage sa souffrance psychologique, ses hésitations et sa détresse intime, comme dans « Je ne savais pas où j'irais ». Ce type de dialogisme révèle un échange intérieur avec soi-même et montre la profondeur émotionnelle de l'expérience vécue.

6. Tableau comparatif sur le recours aux types de dialogisme

Tableau III.3 comparatif sur le recours aux types de dialogisme

Le tableau suivant montre une comparatif sur le recours aux types de dialogisme

Type de dialogisme	Discours testimoniaux écrits	Discours testimoniaux oraux
Discursif	/	1
Constitutif	2	3
Montré	/	3
interactionnel	1	2
Interdiscursif	10	3
Interlocutif	3	1
intertextuel	/	2

Le dialogisme met en évidence que la parole n'est jamais une création strictement individuelle. Comme le souligne Bakhtine, « tout mot est déjà le mot d'autrui et il n'existe aucun énoncé verbal qui puisse être porté au compte de son seul auteur » (Bakhtine, 1984, p. 298). Lorsqu'un locuteur parle ou écrit, il reprend inévitablement des discours antérieurs et anticipe la réponse d'autrui. En effet, « l'objet a déjà, pour ainsi dire, été parlé, controversé, éclairé et jugé diversement [...] Un énoncé est tourné non seulement vers son objet mais aussi vers le discours d'autrui portant sur cet objet » (Bakhtine, 1984 : p. 301). Le locuteur n'est donc jamais en position de nommer pour la première fois : « Un locuteur n'est pas l'Adam biblique, face à des objets vierges, non encore désignés » (Bakhtine,

1984: p. 301). Cette conception révèle que le langage fonctionne comme un espace d'échange permanent. « Notre pensée elle-même [...] naît et se forme en interaction et en lutte avec la pensée d'autrui, ce qui ne peut pas ne pas trouver son reflet dans les formes d'expression verbale de notre pensée » (Bakhtine, 1984, p. 300). Par conséquent, le dialogisme permet de saisir le fonctionnement du discours et l'influence constitutive d'autrui dans tout acte de communication.

7. Analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral

Tableau III.4 Analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral

Le tableau suivant présente une analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral

Point de comparaison	Le discours testimonial écrit	Le discours testimonial oral
Voix du locuteur principal	Voix scripturale: Le témoin devient "auteur". La parole est réfléchie, organisée et souvent chronologique.	Voix performative : Le témoin est un "locuteur". La parole est spontanée, marquée par l'émotion immédiate.
Première personne , expérience vécue, subjectivité	Subjectivité médiatisée : Le "Je" est un outil de témoignage historique. Le vécu est transformé en document.	Subjectivité brute : Le "Je" exprime la souffrance physique. Le vécu est partagé comme une expérience présente.
Voix rapportées et Citations, dialogues, paroles d'autrui	Citations documentaires : Intégration de discours d'autres	Citations dramatiques : Réactivation des voix du passé

	témoins ou de dates clés pour renforcer la preuve.	(bourreaux/victimes) pour recréer la scène.
Voix implicites : normes ,discours institutionnel, conventions culturelles	Normes de l'écrit : Utilisation d'un langage soutenu, respect des conventions de l'archive et du récit.	Normes de l'échange : Adaptabilité au niveau de langue de l'interlocuteur et aux codes de l'oralité.

8. Interprétation des résultats

L'analyse des données montre que le support écrit ou oral joue un rôle crucial dans la façon dont la mémoire est reconstruite. Le type de dialogisme utilisé varie selon que le témoignage est oral ou écrit. À l'oral, le témoin est encore sous l'emprise de l'événement traumatisant. Il fait revivre la voix du bourreau pour dénoncer l'acte, ce qui montre qu'il est encore dans une phase de réaction. À l'écrit, le témoin prend du recul et devient auteur de son histoire. Il cherche à rendre l'événement intelligible pour autrui en utilisant des reformulations et des précisions contextuelles.

La distance temporelle est gérée différemment selon le support. À l'écrit, la subjectivité est médiatisée, ce qui permet d'intégrer des normes sociales et institutionnelles. À l'oral, la distance est réduite, et le témoin abolit la frontière entre le passé et le présent. Dans les deux cas, l'utilisation des voix rapportées est une façon de prouver l'authenticité du témoignage. Le témoin ne peut raconter son histoire qu'en la confrontant aux voix des autres, ce qui montre que la mémoire est toujours construite en interaction avec les autres.

9. Synthèse

En résumé, l'analyse comparative montre que le témoignage est construit sur un équilibre entre deux voix : la voix de l'archive et la voix du vécu. Le discours écrit est comme un document d'histoire, il est structuré et cherche à transmettre une vérité historique. Le discours oral, lui, est comme un cri du cœur, il est interactif et émotionnel, et cherche à faire ressentir l'impact de l'expérience vécue. En fin de compte, l'écrit nous fait lire

l'histoire, tandis que l'oral nous fait entendre la douleur et la souffrance de ceux qui l'ont vécue.

Conclusion

Au terme de cette recherche, il apparaît que le dialogisme constitue un outil d'analyse particulièrement pertinent pour l'étude des discours testimoniaux portant sur la répression coloniale en Algérie. En s'appuyant sur la pensée de Mikhaïl Bakhtine et sur les travaux des linguistes du discours, nous avons montré que tout témoignage n'est jamais une parole isolée, mais un espace où se croisent plusieurs voix : la voix du témoin, celle de l'Histoire, celle de la mémoire collective et celle des interlocuteurs implicites ou explicites.

Sur le plan méthodologique, notre travail s'est fondé sur une approche qualitative et discursive, appliquée à un corpus composé de témoignages écrits et oraux relatifs à la période coloniale et à la guerre d'indépendance algérienne. L'objectif principal était d'identifier les différentes formes de dialogisme présentes dans ces discours, notamment le dialogisme interdiscursif, intertextuel, constitutif, interlocutif, interactionnel, montré et intérieur. Cette méthode nous a permis d'examiner les marques linguistiques, les références historiques, les formes d'adresse ainsi que les procédés d'énonciation qui révèlent la présence de plusieurs voix dans un même discours.

Notre analyse révèle que le dialogisme permet de transformer une souffrance personnelle, souvent indicible, en un message universel de résistance : là où le discours écrit structure le vécu pour en faire une archive durable destinée à la postérité, la parole orale en restitue toute l'immédiateté émotionnelle, faisant du témoignage un cri du cœur qui résonne encore aujourd'hui. À travers les différentes formes de dialogisme identifiées — qu'il s'agisse de porter la détresse d'un peuple ou de répondre aux non-dits des discours officiels — le témoin ne se contente pas de livrer des faits ; il réinvestit un héritage social pour redonner une dignité et une place à ceux que l'Histoire a tenté de réduire au silence.

Et cette analyse nous a démontré que le dialogisme interdiscursif occupe une place centrale, notamment à travers le lexique historique et politique lié à la colonisation, à la torture, à la résistance et à la mémoire nationale. Le dialogisme constitutif s'est révélé également très important, en montrant comment le témoin parle souvent au nom d'un groupe, transformant ainsi une expérience individuelle en mémoire collective. Le dialogisme interlocutif et interactionnel a permis de mettre en évidence la présence d'un destinataire implicite, tandis que le dialogisme montré et intertextuel renforcent

Chapitre 3 Dialogisme et construction du sens dans le témoignage

l'authenticité du témoignage par l'intégration de paroles rapportées, de noms historiques et de références à d'autres discours déjà existants.

Le dialogisme permet ainsi de comprendre que raconter la violence coloniale, ce n'est pas seulement décrire des faits, mais aussi faire revivre des voix longtemps réduites au sil

Conclusion générale

Conclusion générale

Ce travail de recherche s'est intéressé à l'étude comparative du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral produits durant la période de la colonisation française en Algérie. L'objectif principal était de comprendre comment ces deux formes de témoignage participent à la transmission de la mémoire coloniale, à la construction du sens et à la mise en valeur des idées forces liées à l'expérience vécue.

À partir de la problématique principale : *quelles sont les spécificités linguistiques et discursives du témoignage écrit et du témoignage oral en contexte colonial, et comment ces spécificités participent-elles à la mise en valeur des idées forces, au dialogisme ainsi qu'aux stratégies de légitimation, de dénonciation et de justification du fait colonial ?*

De cette interrogation centrale découle les questions suivantes :

1. les idées forces du discours testimonial sont mises en valeur par des procédés linguistiques distincts selon le médium mobilisé, l'écrit et l'oral n'offrant pas les mêmes possibilités discursives.
2. le dialogisme apparaît de manière plus explicite dans le discours testimonial oral à travers les interactions directes et les reprises énonciatives, alors que dans l'écrit il se manifeste de façon plus implicite par les citations, les références et l'interdiscursivité.

De plus , notre analyse a permis d'apporter plusieurs réponses.

Dans le deuxième chapitre, consacré aux mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces, nous nous sommes appuyés sur les apports théoriques de l'analyse du discours, notamment ceux de Dominique Maingueneau. Son approche a permis d'examiner le témoignage comme une pratique discursive structurée, inscrite dans un contexte d'énonciation précis et portée par un sujet parlant. En effet, Le témoignage permet de relier l'expérience personnelle à la mémoire collective. Dans ce type de discours, les idées forces sont des éléments essentiels qui reviennent souvent et qui mettent en valeur les points importants comme la souffrance, la résistance ou la mémoire.

En résumé, le discours est une activité riche et complexe qui dépasse les simples mots. Il possède une organisation, dépend du contexte, s'inscrit en relation avec d'autres discours et sert à transmettre un message tout en influençant les autres. Les idées forces y occupent

une place essentielle, car elles permettent d'organiser le discours et d'en faire ressortir l'essentiel.

Dans le troisième chapitre, intitulé « Le dialogisme et la construction du sens dans le témoignage », nous nous sommes principalement appuyés sur la théorie du dialogisme développée par Mikhaïl Bakhtine. L'analyse a révélé que les deux corpus étudiés sont traversés par de multiples formes de dialogisme, mais selon des modalités différentes.

Dans le discours écrit, le dialogisme se manifeste principalement par l'interdiscursivité, les références historiques et politiques ainsi que la présence implicite d'autres voix intégrées au récit. Dans le discours oral, il apparaît de manière plus explicite à travers les interactions, les reprises énonciatives, les dialogues rapportés et les réactions spontanées du témoin.

Dans le discours oral, le dialogisme apparaît de manière encore plus visible grâce aux échanges directs, aux questions-réponses, aux dialogues rapportés et aux réactions spontanées. Le dialogisme montré y occupe une place importante, tout comme le dialogisme interactionnel et le dialogisme intérieur qui révèle la souffrance intime du témoin.

Ainsi, les hypothèses de départ ont été confirmées.

La première hypothèse, La première hypothèse, selon laquelle les idées forces sont mises en valeur par des procédés différents selon le médium, a été validée : l'écrit privilégie la construction argumentative et la distance réflexive, tandis que l'oral favorise l'émotion immédiate et la spontanéité. La deuxième portant sur le dialogisme, a été vérifiée. Dans le discours oral, celui-ci se manifeste de manière plus explicite grâce aux interactions directes, aux reprises énonciatives et aux dialogues rapportés, tandis que dans le discours écrit, il apparaît plus implicitement à travers les références, les citations et l'interdiscursivité.

Enfin, Cette recherche a montré que le témoignage, qu'il soit oral ou écrit, constitue un espace privilégié de construction et de transmission de la mémoire coloniale. Au-delà du récit des événements vécus, il participe à la préservation des expériences individuelles et collectives, à la dénonciation des injustices coloniales et à la production d'une mémoire partagée.

Conclusion générale

ce mémoire nous a permis de comprendre que derrière chaque témoignage : il y a une histoire collective, une mémoire à préserver et une vérité à transmettre.

Le témoignage écrit et le témoignage oral sont deux formes différentes, mais complémentaires. L'un organise et explique, l'autre fait ressentir et revivre. Ensemble, ils permettent de mieux comprendre la complexité de l'expérience coloniale en Algérie.

En définitive, cette réflexion n'est qu'un point de départ. Elle met en lumière des interrogations qui excèdent son cadre initial et ouvrent la voie à une exploration plus vaste, notamment à travers la problématique :

Comment les nouvelles formes de témoignage numérique (réseaux sociaux, vidéos, documentaires en ligne, archives numériques) transforment-elles aujourd'hui la transmission de la mémoire coloniale en Algérie ?

Cette question devient importante car la mémoire ne passe plus seulement par les livres ou les entretiens classiques. Aujourd'hui, de nombreux témoignages circulent sur internet, à travers les vidéos, les podcasts, les publications en ligne ou les archives numérisées.

Les futurs chercheurs pourront donc étudier comment le numérique modifie la parole testimoniale et comment il participe à la construction de la mémoire collective de la colonisation.

Bibliographie

A. Ouvrages

- 1 Adam, J.-M. (1992). *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan.
- 2 Amossy, R. (2000). *L'argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction*. Paris : Nathan.
- 3 Austin, J. L. (1970). *Quand dire, c'est faire* (G. Lane, trad.). Paris : Éditions du Seuil. (Œuvre originale publiée en 1962 sous le titre *How to Do Things with Words*).
- 4 Authier-Revuz, J. (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire* (2 vol.). Paris : Larousse.
- 5 Bakhtine, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman* (D. Olivier, trad.). Paris : Gallimard. (Œuvre originale publiée en 1975).
- 6 Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale* (A. Aucouturier, trad.). Paris : Gallimard. (Textes originaux écrits entre 1920 et 1974).
- 7 Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1). Paris : Gallimard.
- 8 Benveniste, É. (1974). *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 2). Paris : Gallimard.
- 9 Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- 10 Blanche-Benveniste, C., & Jeanjean, C. (1987). *Le français parlé : transcription et édition*. Paris : Didier Érudition.
- 11 Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours : pour un interactionnisme socio-discursif*. Lausanne/Paris : Delachaux et Niestlé.
- 12 Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette Éducation.
- 13 Dulong, R. (1998). *Le témoin oculaire : les conditions sociales de l'attestation personnelle*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- 14 Felman, S., & Laub, D. (1992). *Testimony : Crises of witnessing in literature, psychoanalysis, and history*. New York : Routledge.
- 15 Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.
- 16 Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (Vol. 1). Paris : Armand Colin.
- 17 Lyotard, J.-F. (1983). *Le différend*. Paris : Éditions de Minuit.

Bibliographie

- 18 Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours : une introduction*. Paris : Armand Colin.
- 19 Maingueneau, D. (2021). *L'analyse du discours : notions et méthodes*. Paris : Armand Colin.
- 20 Ong, W. J. (1982). *Orality and literacy : The technologizing of the word*. London : Methuen.
- 21 Ricœur, P. (1983). *Temps et récit, tome 1 : L'intrigue et le récit historique*. Paris : Éditions du Seuil.
- 22 Searle, J. R. (1972). *Les actes de langage : essai de philosophie du langage* (H. Pauchard, trad.). Paris : Hermann. (Œuvre originale publiée en 1969 sous le titre *Speech Acts*).
- 23 Todorov, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine : le principe dialogique, suivi de Écrits du Cercle de Bakhtine*. Paris : Éditions du Seuil.
- 24 Volochinov, V. N. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage : essai d'application de la méthode sociologique en linguistique* (M. Yaguello, trad.). Paris : Éditions de Minuit. (Œuvre originale publiée en 1929).

B. Dictionnaires et ouvrages de référence

- 1Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (dir.). (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil. (666 p.)

C. Sources du corpus (Témoignages et récits de vie)

- 1Ighilahriz, L. (2001). *Algérienne*. Paris : Fayard / Calmann-Lévy. (220 p.)
- 2Zerrari, Z. (1998). *Une Algérienne debout : mémoires politiques*. Alger : Casbah Éditions. [Nombre de pages à compléter].

D.Médias / Documents audiovisuels (Podcasts et archives)

- 1Belguenbour, K., & Miri, R. (2022). *La guerre d'Algérie racontée par les femmes* [Série de podcasts]. Paris : INA.

Bibliographie

E.sitographie

Vidéo YouTube : *[viols pendant la guerre d'algérie,un scandale occulté]*.

: <https://youtu.be/KIldxVc7y2U?si=I9iG5ElUm2OMDkC1>

Consulté le : novembre2025

Vidéo YouTube : *[Torture pendant la guerre d'algérie : témoignage des victimes]*.

Disponible sur : <https://youtu.be/lFQZ8Ic9-pY?si=wCA6HouYtoX4MWOW>

Consulté le : 24 decembre2025

Vidéo YouTube : *[Un ancien moudjahid évoque l'énfer du camp Morand a Boghar]*.

Disponible sur : <https://youtu.be/5s7fDPuB25I?si=PLhG8y9nW5-afSke>

Consulté le : 24 decembre 2026

Vidéo YouTube : *[Le moudjahid abdel alim Madjaouiraconte la guerre d'algérie]*.

Disponible sur : <https://youtu.be/a6LTYM16iTs?si=A27lYjlabvIo-tw6>

Consulté le : 21 janvier2026.

F. Cours

1..BENNEFISA , Nabila.(2024), *analyse de discours*. Université d'Ain Témouchent

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Liste des tableaux

Introduction Générale	4
Chapitre I :	8
Méthodologie de collecte et description du corpus	8
Introduction	9
1.Collecte et choix du corpus	9
. 2. Transcription et codage du corpus	9
2.1 Le corpus écrit	10
2.2 Le corpus oral	14
3. Le discours testimonial	16
3.1. Définition	16
3.2Typologie	17
3.2.3. Selon la visée discursive.....	18
Conclusion	18
Chapitre II : Mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces dans le discours testimonial.....	20
Introduction	21
1.Définition des idées forces selon Maingueneau	22
2.Les différentes idées forces selon Maingueneau.....	Erreur ! Signet non défini.
2.1 Le discours est une organisation au-delà de la phrase	22
2.2 Le discours est orienté.....	22
2.3 Le discours est une forme d'action	23
2.4 Le discours est interactif	23
2.5 Le discours est contextualisé	24
2.6 Le discours est pris en charge par un sujet.....	24

2.7 Le discours est régi par des normes	25
2.8 Le discours est pris dans un interdiscours	26
2.9 Le discours construit socialement le sens	26
3. Analyse des discours testimoniaux écrits et oraux	27
3.1 Identification des idées forces dans le discours testimonial écrit	27
3.2 Identification des idées forces dans le discours testimonial oral	31
3.3 Tableau comparatif de la fréquence des idée-force (Maingueneau)	34
3.4 Analyse comparative des caractéristiques du discours testimonial écrit et du discours testimonial oral	35
4. Interprétation des résultats	37
5. Synthèse	37
Conclusion	38
 Chapitre III : Dialogisme et construction du sens dans le témoignage	
Introduction	40
1. Le dialogisme	40
2. Les types de dialogisme	41
2.1 Dialogisme montré, dialogisme constitutif	41
2.2 Dialogisme interlocutif, dialogisme interdiscursif	41
3. Synthèse sur les types de dialogisme	45
3.1 Le dialogisme linguistique	46
3.2 Le dialogisme discursif	46
4. Le besoin esthétique d'autrui	47
4. Analyse du dialogisme dans le discours testimonial écrit	49
5. Analyse du dialogisme dans le discours testimonial oral	56
7. Tableau comparatif sur le recours aux types de dialogisme	62
8. Analyse comparative entre le discours testimonial écrit et le discours testimonial oral	63
9. Interprétation des résultats	64

10. Synthèse.....	64
Conclusion	65
Conclusion générale	67
Bibliographie	71
Annexes	
Résumé	

Annexes

Annexes

i. Code D.E.1 :

https://lechodalgerie.dz/la-moudjahida-hadjira-kessali-apporte-son-temoignage-sur-la-torture-coloniale/?utm_source=chatgpt.com

ii. Code D.E.2

https://elwatan.dz/au-coeur-du-maquis-de-la-maouna-temoignages-dun-moudjahid/#google_vignette

iii. Code D.E.3

<https://journals.openedition.org/insaniyat/11606>

iv. Code D.E.4

https://www.researchgate.net/publication/360541116_Leur_guerre_d'Algerie_enjeux_de_memoire_dans_la_socialisation_politique_des_jeunes_Francais

v. Code D.E.5

<https://www.humanite.fr/social-et-economie/-/guerre-dalgerie-tel-quel-le-temoignage-de-louisette-ighilahriz>

vi.Code D.O.1

<https://youtu.be/KIIdxVc7y2U?si=I9iG5ElUm2OMDkC1>

vii. Code D.O.2

<https://youtu.be/IFQZ8Ic9-pY?si=wCA6HouYtoX4MWOW>

viii. Code D.O.3

<https://youtu.be/5s7fDPuB25I?si=PLhG8y9nW5-afSke>

x. Code D.O.5

<https://youtu.be/a6LTYM16iTs?si=A27lYjlabvIo-tw6>

Le codage	La transcription
D.O.1	klɛɤ mɔskopo ɛt istɔkjen. pɔdɔ dez ane, ɛl ɛt ale ɔnalzɛki kɔkɛjiɤ la pakɔl de fam ki ɔ veky la gɛɤ dɛdɛpɔdɔs. tɛ pɔ ɔnoze bɔize lɔ tabu de vjɔlɔs sɛksyɛl. sɔ sɔ lez ɔsjɛ solda ki ɔn ɔ pakɛ a listɔkjen. fɔto a lapyi. ɔ mɔbɔ dɔ lakme fɔɔsɛ:z ki dispɔz dɔ batɔ ki dezɔ lɔ sɛks dy pɔizɔnje. ymiljasjɔ de zɔm, mɛ osi ɛksibisjɔ de fam avɔ dɔ lez abyze. le vjɔl puvɛt avwɔ lɔ paktu. a lɛtɛkjoɤ de mɛstas, a lɛkstɛkjoɤ, syɤ lɔ tɛɛ, dɔ le kɔtɔnmɔ de militeɤ, dɔ le pɔizɔ, dɔ le zɔdɔkmɔki. le vjɔl puvɛt avwɔ lɔ paktu e le vjɔl puvɛt avwɔ lɔ nɛpɔktɔ kɔ. e dɔ savwɔ kɔ se vjɔl nɛtɛ zame pyɔi, sof ɛksepsjɔ. le fam zalzɛkjen fɔ puktɔ tu pɔk ɛfape o solda. kɔt il apɔɔf dy vilaz, ɛl sɔ kɔsɔblɔ, pɛn lɔɛz ɔfɔ kɔtɛ ɛl. sɛtɛn sɔ kuvɔ mɛm dɔ bus dɔ vɔf pu degute lagɛsɛɤ. mɛ se tɛknik nɔ syfiz pa tuzuk. la fam kɔpɛzɔtɛ lalzɛki ki vɔle sɔn ɛdɛpɔdɔs. sɛ pakskɛl nɔ sɔ sumɛ pa kil sɔ la a kɔbatɔ ɔnalzɛki, a sɔnyje ɔnalzɛki, kilz ɔ kite la fɔɔs, kilz ɔ kite lɔɛ kɔpɛɤ. dɔk, il sɔ vɔz. e sɛ ply fasil dɔ sɔ vɔze syɤ yn fam kɔ dɔ sɔ vɔze syɤ ɔn ɔm. o deby dez ane dɔ mil, sɛ set fam ki kɛvɛl la pɔratik de vjɔl pɔdɔ la gɛɤ dalzɛki. dɔ kɔtɔk o sjɛz dɔ la dizjɛm divizjɔ pakɔfytist a alze, lwizɛt igilakiz kɔkɔt le sevis kɛl i a sybi ɔ mil nɔɛf sɔ sɔkɔtset. sa a kɔmɔse pak de glif, de ku dɔ pwɛ e pyi de gɔsjeɤtɛ avɛk tu le nɔ dwazo, dɔk boku, boku, boku. pyi apɛ, mɔsjɔ a debɔkɛ. a la limit, zɔkɛ pɛfɛkɛ de tɔktyɤ. zɔkɛ pɛfɛkɛ la zizɛt, zɔkɛ pɛfɛkɛ le bidwɔ, zɔkɛ pɛfɛkɛ le ku, lez ɛsɔlt, le zɛzyɤ, le kɔafa. e pyi, le gɔo gɔsje. zɔ mɔtɔdɛ a tu sla, mɛ pa o vjɔl. ɔ temwɔpaz kɔk, mɛ pa yɔnik. dɔtɔk kɔbatɔt, kɔm bajal anwɔ, afiɔm avwɔ sybi lɔ mɛm sɔk, pakfwa o mɛ dɔ dizɛn dɔ solda. a la fɛ dɔ la gɛɤ, syɤ le otɔɤ dalze, ɔki puɔ, vɛtdɔ zɔ, ɛ nɔme sɔkɛtɛɤ a la vila syzini. sil pɔs dɔbɔk ɛtɔ tɔkɔkil, il dekuvɔ bjɛto kɔ lɔ palɛ et ɔ sɔtɔk dɔ tɔktyɤ pɔk le zɔm e ɔ nɔfɛk pɔk le fam. il ja ɔ sɛtɛ nɔbɔk dɔ fam, mɛm, ki nɔ ɛtɛ akɛtɛ kɔ pɔk satisfɛk le bɔzwɛ sɛksyɛl de militeɤ syɤ plas. la fam ɛtɛt akɛtɛ e pase dɔ le fɔbɛ. sɛtɛ de fɔbɛ u il j avɛ dɔ u tɔkwa

	militeᵛ a la vila e la plypaᵛ dy tã, el ete vjole paᵛ jakõe de militeᵛ pᵛezã. ã dø mil õe, ãᵛi pujo e ætunne a alze, ãvite paᵛ dez ãdepãdãtist alzejẽ. a set okazjõ, il a kãkõtke lwizet igilaviz, sel paᵛ ki læ skãdal et aᵛive. e sæ kil a læ ply syᵛᵛi, sæ sã lezatak dõt el a fe lãbzẽ dã sã pᵛõᵛᵛ pei. plyzjæᵛ lyj ð æᵛᵛõᵛe tᵛe, tᵛe, tᵛe vjõlamã davwaᵛ temwaᵛe pyblikmã davwaᵛ sybi se vjõl. sæ set aspe dæ kylpabilite de fam ki et osi tᵛe, tᵛe dyᵛ a ãᵛese puᵛ dez alzejẽ dæ set epøk, paᵛskelz ð sybi, elz ð ete viktimm e ã ply, kãsideᵛe køm kupabl. ðt e æmõᵛ dez ãsjẽ solda ã fᵛãs. sãsyᵛ de fam utᵛaze ãnalᵛi. la kætjõ de vjõlãs seksyẽl pãdã læ kõfli æestø bjẽ kamufle dæ paᵛt e dõtᵛ dæ la mediteᵛane https://youtu.be/KIIdxVc7y2U?si=I9iG5ElUm2OMDkC1
D.O.2	[Pᵛezãtatæᵛ zuᵛnal televize] « bõswaᵛ. kaᵛãt ã apᵛe la fẽ dæ la gᵛe dalᵛi, le lãg sæ delij. de viktim dæ la tᵛᵛtyᵛ pᵛatike pãdã læ kõfli temwaᵛ õzuᵛdyi. de æesi difisil, paᵛfwa ãsutnabl, ki æaviv yn memwaᵛ lõgtã ãfyi. » [vwa õf – imaz daᵛᵛiv nwaᵛ e blã] « pãdã la gᵛe dalᵛi, ãtᵛæ mil næf sã sãkãtkatᵛ e mil næf sã swasãtdø, la tᵛᵛtyᵛ a ete ytilize paᵛ lakme fᵛãsẽz køm metod dẽtᵛõgatwaᵛ. lõgtã nje, set pᵛatik etõzuᵛdyi æakõte paᵛ sæ ki læ sybi. » [lwizet igilaviz] « ze ete aᵛete... zetẽ zæn... tᵛe zæn... ð mã emne dã yn vila... zæ næ save pa u zetẽ... ilz ð kømãse a mẽtᵛõze... e tᵛe vit... ilz ð kømãse a mã tᵛᵛtyᵛe. ð mataᵛẽ... ð mã fᵛape... ð mã fæze sybiv lelektᵛisite... zæ kᵛije... mᵛe pᵛᵛson næ vønẽ... pᵛᵛson næ puᵛe vøniv. il æøvønẽ plyzjæᵛ fwa paᵛ zuᵛ... paᵛfwa la nyi... zæ næ

	save ply kēl zūk ðn ete... zə nə save ply si zale sykvivkə... zə vule mwiv... zə vule kə sa savet... » [vwa ɔf – imaz dakʃiv sɔlda] « la tɔktyk ete pɔatike dā de sātɔə dētɔkɔgatwak, suvā dā de vila ɔekizisjone. le detny etet izole, pɔive də sɔmej, baty, sumi a lelektɔisite. » [abdɛlkadɛk aman] « ð nu desāde dā de kav... il fəze sɔbɔə... ðn ātāde le kɔi de zɔtɔə... sa ɔezone... il mete la myzik tɔe fɔk... u il ʃāte... pɔk kuvɔiv le kɔi... pɔk kə dəɔk ð nātād ɔjɛ. il vule de nɔ... de zadɔes... de zɛfɔkmasjɔ... mɛ a kɛl pɔi... ðn etet ataʃe... ð ɔəsəve de ku... pɔɔfwa ð pɔɔde kɔnesās... pyi sa ɔəkɔmāse... » [vwa ɔf] « pādā de deseni, se pɔatik sɔ ɔeste ɔ syze tabu ā fɔās. sə nɛ kə pɔɔgɔesivmā kə la pɔɔl de viktɔm a ete ātādy. » [lwizet igilaviz] « se difisil dā pɔale... mɛ il fo lə fɛk... pɔk kə le zɔen saʃ... pɔk kə sa nə ɔəkɔmās zame... » [Pɔezātatɔk – kɔklyzjɔ] « se temwɔpɔz ɔəlās lə deba syk la memwɔk də la gɛk dalzɛvi e syk la ɔəkɔnesās de sufɔās ādyke. » https://youtu.be/lFQZ8Ic9-pY?si=wCA6HouYtoX4MWOW
D.O.3	

(0:00) ã nuz akæjã fe lyi, se plõze dã se suvniã kã lõn a tãuve mæsjo belkasem metidzi set äsjẽ kõbatã dã la kevõlysjõ nasjõnal, lyi ki a laž dã katõkz ã a kõmãse a aktive e a sez ã a kãzwẽdkã læ maki. (0:16) æ pãkkur de ply penibl pur æ žæn dã sõnaz, dykã lækel il se fõkze gvas a la fõksã dã sõ karaktẽk e ã pãõnã egzãpl syk se zẽne.

(0:27) ʒe fʁekāte de zom vʁemā ɛksɛpsjɔnel o maki. (0:34) ʒe kɔny lə kəlɔnel si mɔamɛd bugakə, ʒe kɔny si sala, ʒe kɔny si azɛdin ki ɛ tuzuk vivā, e boku dɔtɤ. (0:44) kā ʒə vwajɛ lœk kukəʒ, lœk abnegasjɔ̃, lœk sās dy sakɤifis, ʒə mə syi adapte, ʒə mə syi adapte a set vi, e ʒə mə pʁɛpakɛ, kɔm nu lə dize suvā no ʁɛspɔsabl, il mə lə dize lə dɔktœk si jaja, il nu dize suvā, pʁɛpakɛ-vu o sakɤifis sypʁɛm.

(1:04) set a la kaptyk, ā mil noef sã sãkãtnœf, kə ami belkasem a y dɤwa. (1:09) yn detãsjð kořmaɤdesk, kə set o tɤistəmə selebɤə kəməɤã, də bugəki a medea, kil sɛ fɛ ɛtəɤne. (1:16) əkiwe o kəməɤã, setɛ ɔtɤə ʃoz.

(1:20) sɛtɛ lāfɛk. (1:21) o deby, sɛtɛ lɛ militek aple ki nu
 ɔdɔdɔdɛ. (1:26) a mɔnɔkive, il j ave ātkɔ dɔ sã e tɔwa sã
 ɛtɛkne. (1:31) zavɛ lɔ nymɛkɔ dɔ sã tɔātsis. (1:35) ð nuz a dɔne
 de vjɔ tɔɛji, avek ă gɔã i syɔ lɔ do, syɔ lɛ flã de pãtalɔ, ɛtɛkne, e
 ð partisiɛ o tɔavo fɔkse. (1:49) ð sybize, a lɔgɔɛk dɔ zuɔne, la
 bastɔnad, lɛ zɛvɛktiv, lɛ zɛsyɫt, lɛ kɔɔfa de militek. (2:01) a ă
 mɔmã dɔne, ă mil nɔɛf sã swasūt, vɛk lɔ dɔzjɛm, tɔwazjɛm

	təiməstəkə, ʒə nə mə ʁapɛl ply, ɛ vny yn sɛksjɔ̃ də lɛʒjɔ̃ etʁɑ̃ʒɛʁ. (2:12) sɛtɛ dɛ sovaʒ. Intervenant 2 (2:14) lə piʁ dez ɛgzaksjɔ̃ ɛ ʁɛstɛ ɡʁavɛ a tu ʒamɛ. Intervenant 1 (2:18) sa, sɛ mwa. (2:20) la, sɛ mɔ̃ kuzɛ. (2:21) il ɛtɛ o ɡaʁdavwa, dɑ̃ la mɛm ʃɑ̃bʁə a kɔtɛ də mwa, dɑ̃ yn ʃɑ̃bʁə pʁɛ də mwa, pʁɛ də nɔtʁə ʃɑ̃bʁə. (2:30) il ɛtɛ o ɡaʁdavwa avɛk ali, ɑ̃nalʒɛʁwa. (2:35) lə kapiten samaxi a ʁɔdɔnɛ a ɑ̃ sɔlda ki sapɛl puʒɛ bɛʁnaʁ də lɛ zabatʁə lɔʁ də lapɛl dy swaʁ. (2:45) yn sɔl bal a syfi. (2:47) ilz ɛtɛ lɑ̃ dɛʁjɛʁ lɔtʁə. (2:49) ɛl lɛ za abatɥ tu lɛ dɔ. (2:52) sɛtɛ lə vɛtsetjɛm ʒuʁ dy mwa də ʁamadɑ̃. (2:57) lə ʒuʁ də laid, lœʁ famij sɔ̃ vny. (3:04) sɛtɛ ɑ̃ ʃɔk. (3:05) ɑ̃ ʃɔk tɛʁibl puʁ lɛ famij, puʁ numɛm. Intervenant 2 (3:11) ami bɛlkaʁɛm ɛ lɛgzɑ̃pl də labnegasjɔ̃ də la ʒɛnɛʁasjɔ̃ də nɔvɑ̃bʁə mil nœf sɑ̃ sɑ̃kɑ̃tkatʁ. (3:16) ɛ puʁ lyi, lə flɑ̃bo dwa tuʒuʁ ɛtʁə pɔʁtɛ o, tʁɛ zo. Intervenant 1 (3:20) ɡʁas a laʁivɛ də nɔvɑ̃bʁə, ala nuza dɔnɛ sɛt viktwaʁ, ki ɛ la viktwaʁ də sə pœpl, də sɛt ʒœnɛs. (3:32) sɛt ʒœnɛs, ʒə lyi dɛmɑ̃dɛ də sidɑ̃tifjɛ a sɛ zɛnɛ ɛ də mɛtɔ̃nɑ̃ sə sakʁɛfjɛ puʁ kə lalʒɛʁi ʁɛst yni dɑ̃ la diʒnitɛ ɛ la suvɛntɛ. https://youtu.be/5s7fDPuB25I?si=PLhG8y9nW5-afSke
D.O.4	il nja pa kə dɛ tɔʁtyʁ, sɛ vʁɛmɑ̃ dez asasi'na, dez ɛgzekysjɔ̃

	somex kōn aple a lepok de kōve dā bwa ave y ljø, le kōvet bizak, setadix de detny alzekjē kō zōte dā la mex dy o delikōptex. pōl osakes, militex, ālve le zā e lez egzekte, apke lez avwak u nō ētekōze e tōtyke. il ma di tu sa o fyk e a mōzyk. pādā no pōtidōzōne, zō dike kō le dō tje pōte syk sō kil eme, setadix la dōzjem gex mōdjal, e lō dēnje tje sete syk lalzeki. il sō fōkse ā pō pēsēkō puk sō mōtke emabl vizavi dā mwa, a mā pāle. me zō lyi e dēmāde ā zyk sil ave lyimem egzekte de zā, e la il se fēkme bōyalmā, il se lōve, il ē pōti. zō mō syi di, bō, ze pōtetē ete ā pō tko lwē. e ā fet, il ē kōvny, il ma pāle a nuvo, ā mō dizā kil ave egzekte vētkatē pēsōn dā sa mē. zō pās kō sō jīfk, a mōn avi, nō vo pa gōād foz. zō vō di, il et ā dsu dā la kealite. il ete a la tet dyn ēspēs dēskadō dā la mōk. zēnekāl pōl osakes, bōswak. vuz etje lō kōōdīnatōk de sēkvis dā kōsējmā a alze ā mil nōf sā sākātset. vuz ave pōtisipe a dez akt dā tōtyk ? nō. me vuz ave pōtisipe a dez egzeksjō somex ? wī. vuz ave egzekte kōbjē dā zā ? kōm zō le di a la zyknalist ki ma ētekvjuve... a nōtē kōsōk dy mōd, flōkās bukze. e la, zān e egzekte vētkatē. eskō, kōm lō kapiten kō vuz ave ātādy tut a lōk, vuz ave de kōmōk ? nō. pukwa ? pāskō zō ne pōsede a dā tēlz akt kō dā lō ka dēdividy ki ete kōkōny kōm ejā pōtisipe a dez akt dā tēkōism. me puk otā, es lōnōk dyn akme kō dēgzekte, kō dā tōtyke ? nō. nō. nō. alōk, vu dōnvije ān avwak de kōgke ? vu dōnvije vu di kō sō ne pa kōm sa kō men la gex ? ekute, nu navjō pa lō fwa.
--	--

D.O.5	(0:00) s_ε d_ajæκ dā sœ kã d_ækas kœ z_ε ete tœky_ε, pux kj_ε, (0:05) pæskœ i m_õ di, ty va nu di_κ u ty a ete zœte, (0:10) mwa zœ næf kœne pa la kœzj_õ, zœ næf pux pa vu... (0:13) d_õk sete sœlmã pux êsiste kœ z_εte ê p_κizœnje. (0:21) zœ le mœn, l_œ, l_εlekt_κisite, dā y næf kav a v_ε, (0:27) e mwa, ap_κe la tœky_κ, õ m_œ mi dā y næf kyv a v_ε. (0:33) dā y næf kyv a v_ε, zœ s_κi kœste la pœt_εt_κœ dœ mwa, œ mwaz_ε dmi, (0:39) dœ mwa, sã sœ_κti_κ, sã kj_ε. (0:42) sete y næf kav sã kj_ε, sã lymj_εκ, sã mãze, (0:49) õ nu dœne yn fwa pæκ z_κκ, yn fwa pæκ z_κκ, pæκ v_εtkæ_κœ_κ, (0:54) õ nu dœne œ mœ_κso dœ p_ε, e p_κi de de_εe dœ... (1:01) set_œ di_κ, zœ kæk_õt dā m_õ liv_κ œ p_œ, (1:04) set pœkj_œd la kœ z_ε pase dā la kyv a v_ε, (1:08) set_yn kyv, mwa zœ kœn_εse le kyv a v_ε, (1:11) pæskœ j_ε mwa, i l_œjave yn kav a kote dœ j_ε nu, (1:16) m_ε kã d_õ m_œ kãt_κe la dā, zœ næf save pa u z_εte. (1:20) õ m_œ kãt_κe la dā, pæκ lœ yblo dœ sœ_κti dy v_ε, (1:29) pæskœ i l_œja yn uv_εty_κ pæκ ã œ, set_yn kyv dœ kæt_κœ m_εt_κœ dœ œ, (1:35) e pœt_εt_κœ dœ m_εt_κœ e dmi, dœ u t_κwa m_εt_κœ, dœ m_εt_κœ, (1:39) pœt_εt_κœ dœ m_εt_κœ dœ lak_zœ_κ, zœ næf se pa. (1:43) e la, zœ s_κi kœste, zœ næf se mœm pa, (1:47) zœ næf p_œ pa savwa_κ k_õbj_ε zœ s_κi kœste dā set sal. (1:54) set_œ n_izœlmã tœtal. (2:01) d_õk, set pœkj_œd la, zœ næf save pa sœ ki al_ε m_œ_κive, (2:07) pæskœ ã mœm tã, i n_œjave okyn p_κœt_εksj_õ legal, etset_œka. https://youtu.be/a6LYM16iTts?si=A27lYjlabvIo-tw6
-------	--

Guide de lecture rapide (symboles clés) :

- [ɔ̃] : le son "on" (maison).
- [ɑ̃] : le son "an" (enfant).
- [ɛ̃] : le son "in" (vin).
- [u] : le son "u" dans "nuit" (sqi = suis).
- [ʃ] : le son "ch" (déchets).
- [ʒ] : le son "j" (jour).
- [œʁ] : le son "eur" (heure).

Résumé

Ce mémoire porte sur l'analyse comparative du discours testimonial écrit et oral durant la période coloniale française en Algérie. L'étude examine les spécificités linguistiques et discursives de chaque type de témoignage afin de comprendre comment les témoins construisent et transmettent leur mémoire. Le travail s'intéresse particulièrement aux mécanismes linguistiques de mise en valeur des idées forces selon Dominique Maingueneau, ainsi qu'au dialogisme développé par Mikhaïl Bakhtine. Le corpus est composé de témoignages écrits et oraux de moudjahidines et de victimes de la colonisation. L'analyse montre que le discours oral se caractérise par une forte dimension émotionnelle et interactionnelle, tandis que le discours écrit favorise davantage la réflexion et l'organisation narrative. Cette recherche met également en évidence le rôle du témoignage dans la transmission de la mémoire collective et dans la dénonciation des violences coloniales. **Mots-clés** : discours testimonial, témoignage oral, témoignage écrit, dialogisme, mémoire coloniale, idées forces, analyse du discours, guerre d'Algérie.

الملخص

تتناول هذه المذكرة الدراسة المقارنة للخطاب الشهادي المكتوب والشفهي خلال فترة الاستعمار الفرنسي في الجزائر. وتهدف إلى تحليل الخصائص اللغوية والخطابية لكل نوع من الشهادات لفهم كيفية بناء الشهود لذاكرتهم ونقلها. كما تركز الدراسة على الآليات اللغوية لإبراز الأفكار الأساسية حسب دومينيك مانغونو، إضافة إلى مفهوم الحوارية عند ميخائيل باختين. يتكوّن البحث من شهادات مكتوبة وشفهية لمجاهدين وضحايا الاستعمار الفرنسي. وقد أظهرت الدراسة أن الخطاب الشفهي يتميز بطابع عاطفي وتفاعلي قوي، في حين يميل الخطاب المكتوب إلى التنظيم والتأمل السردية. كما أبرزت النتائج دور الشهادة في نقل الذاكرة الجماعية والتأكيد بممارسات الاستعمار والعنف الاستعماري. وتؤكد هذه الدراسة كذلك أهمية اللغة في بناء المعنى والهوية والذاكرة التاريخية.

الكلمات المفتاحية : الخطاب الشهادي، الشهادة الشفهية، الشهادة المكتوبة، الحوارية، الذاكرة الاستعمارية، الأفكار الأساسية، تحليل الخطاب، الثورة الجزائرية.

Astract

This dissertation presents a comparative analysis of written and oral testimonial discourse during the French colonial period in Algeria. The study aims to identify the linguistic and discursive characteristics of each form of testimony in order to understand how witnesses construct and transmit memory. Particular attention is given to the linguistic mechanisms used to highlight dominant ideas according to Dominique Maingueneau, as well as to dialogism as developed by Mikhail Bakhtin. The corpus consists of written and oral testimonies produced by Algerian freedom fighters and victims of colonialism. The analysis reveals that oral discourse is marked by strong emotional and interactive dimensions, whereas written discourse tends to be more reflective

and structurally organized. The research also highlights the role of testimonial discourse in preserving collective memory and denouncing colonial violence..

Keywords: testimonial discourse, oral testimony, written testimony, dialogism, colonial memory, dominant ideas, discourse analysis, Algerian War.

